

**FONDS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA
CONSOLIDATION DE LA PAIX
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET DU PBF

Pays : République Centrafricaine

TITRE DU PROJET : SEDOUTI - Amélioration de l'environnement sécuritaire et consolidation de la paix par la réintégration à base communautaire des Ex-combattants en République Centrafricaine.

NUMERO de Projet / portail Gateway du MPTF-O (pour les projets en cours) : PBF /CAF/A-15 - 00140235

**Modalité de
financement du PBF**

☐ IRF
☒ PRF

Indiquer si les fonds doivent être déboursés dans un fonds d'affectation spéciale ("Trust Fund") (au lieu des comptes des organisations bénéficiaires)

☐ Fonds d'affectation spéciale national
☐ Fonds d'affectation spéciale régional

Nom du fonds d'affectation spéciale :

Liste de l'ensemble des agences bénéficiaires directes des fonds du PBF (en commençant par l'agence chef de file), type d'organisation (ONU, ONG etc.) :

- Programme des Nations-Unies pour le développement (ONU, Agence Lead)
- ONU Femmes (ONU)
- Organisation Internationale pour la Migration (ONU)

Liste des partenaires d'exécution supplémentaires, gouvernementaux et non gouvernementaux : spécifiez le type d'organisation (gouvernement, ONGI, OSC locale) :

- Section Désarmement, Démobilisation et réintégration de la MINUSCA (ONU)
- Ministère en charge du Désarmement, de la démobilisation, du rapatriement et de la réintégration (DDRR) et du suivi de l'Accord politique pour la paix et la Réconciliation (APPR) - Gouvernement
- Unité d'Exécution du Programme National du DDRR (UEPNDDRR),
- ONG partenaires de mise en œuvre (à identifier).

Autres parties prenantes

- Ministères des Affaires sociales, de l'élevage et de l'agriculture
- Autorités préfectorales administratives (Préfets, Sous-préfets, Maire, Forces de sécurité intérieure, etc.);
- Groupes Préfectoraux de Travail de Solutions Durables (Groupe de Travail des Solutions Durables – Bambari, Obo, Bangassou, Mobaye) ;
- Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR)

Durée du projet en mois : 24 mois étendue à 30 mois

Zones géographiques (à l'intérieur du pays) de mise en œuvre du projet : Sud-Est avec comme zones d'intervention les Préfectures de la Ouaka (Bambari), de la Basse Kotto (Mobaye), du Mbomou (Bangassou) et du Haut-Mbomou (Obo)

Est-ce que le projet fait partie d'une des fenêtres de priorité spécifiques du PBF :

- ☐ Initiative de promotion de l'égalité des sexes
☐ Initiative de promotion des jeunes
☐ Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. désengagement de mission de maintien de la paix)
☐ Projet transfrontalier ou régional

Budget total du projet PBF* (par agence bénéficiaire) :**PNUD:** \$ 1,846,585**OIM:** \$ 1,653,415**ONU Femmes:** \$ 1,500,000**Total PBF : \$5,000,000**

**Le budget total approuvé et le versement de la deuxième tranche, ou toute tranche supplémentaire, sont soumis à la condition d'être approuvés par PBSO, et à la disponibilité des fonds sur le compte du PBF. L'agence coordinatrice doit démontrer la dépense/engagement d'au moins de 75% de la tranche précédente et la soumission de tous les rapports PBF dus dans la période écoulée.*

Toute autre source de financement destinée au projet (montant et source) :

MINUSCA Section DDR : in kind (appui technique, logistique et opérationnel au désarmement et à la démobilisation des ex-combattants)

PBF 1^{ère}**tranche (35%) :****PNUD:** \$ 646,305**OIM:** \$ 578,694**ONU Femmes:** \$

525,000

Total : \$ 1,749,999**PBF 2^{ème} tranche* (35%) :****PNUD:** \$ 646,305**OIM:** \$ 578,694**ONU Femmes:** \$ 525,000**Total :** \$ 1,749,999**PBF 3^{ème} tranche* (30%) :****PNUD :** \$ 553,975**OIM :** \$ 496,027**ONU Femmes :** \$ 450,000**Total :** \$ 1,500,002**Fournir une brève description du projet (décrire le principal objectif du projet ; ne pas énumérer les résultats et les extrants) :**

Ce projet propose d'appuyer la réintégration des combattants qui seront désarmés et démobilisés dans le cadre du Programme National pour le Désarmement, la Démobilisation, la Réinsertion et la Réintégration (PNDDRR) en République Centrafricaine, ainsi que celle d'autres individus associés aux groupes armés ou vulnérable à leur (re)recrutement mais qui ne font pas partie du PNDDRR. Le projet visera en particulier les combattants issus des groupes armés affiliés à la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) qui représentent la cible principale de la feuille de route de la CIGLR et des efforts d'engagement politique pour les ramener dans le cadre de l'APPR, et les communautés qui les accueilleront. Le volet réintégration socio-économique des Ex-combattants est soutenu par la Banque Mondiale à travers le Projet de Réintégration des Ex-combattants (PREC), mis en œuvre par l'Unité d'Exécution du Programme National pour le Désarmement, la Démobilisation, la Réinsertion et la Réintégration (UEPNDDRR) à travers ses partenaires d'exécution IOM et ACTED et qui se terminera en juin 2023.

Avec l'émergence de la CPC et du recrutement continu exécuté par ses membres, l'UEPNDDRR estime à 3 000 le nombre de combattants supplémentaires éligibles au PNDDRR qu'il faudra désarmer et démobiliser. Le Projet prévoit de prendre en compte 750 d'entre eux qui seront identifiés par l'UEPNDDRR avec l'appui de la MINUSCA pour les activités de réintégration dans les communautés. Le projet appuiera également 750 autres bénéficiaires issus des communautés et identifiés grâce aux consultations à travers les mécanismes locaux de dialogue et de paix.

Compte tenu de la durée requise pour exécuter les activités de réintégration du PREC, il ne sera plus possible pour le programme, qui se termine en juin 2023, de réintégrer les Ex-combattants qui auront été démobilisés depuis novembre 2022.

Pour éviter de compromettre tous les efforts déjà engagés visant à ramener les groupes armés dans le cadre de l'APPR, le présent projet financé par le PBF vise à combler ce gap critique de volet réintégration socio-économique des Ex-combattants au sein de leurs communautés.

Le projet s'inscrira dans un processus de réintégration sur le long terme. Au-delà des activités classiques de réintégration des Ex-combattants, le projet propose un paquet de service d'appui psychologique qui s'inscrira dans un processus de guérison des traumatismes afin de permettre de déceler les potentiels facteurs de remobilisation et de préparer la réintégration facile des Ex-combattants. Cette première étape ouvrira la voie à l'ensemble des autres activités de resocialisation, d'autonomisation et de cohésion sociale. Dans cette approche communautaire de réintégration, les 750 Ex-combattants éligibles prendront parti à l'exécution des activités du projet avec 750 autres membres des communautés ciblées par cette initiative.

Aussi, pour une réintégration à base communautaire efficiente, le projet couvrira au moins 1500 bénéficiaires et n'appuiera que la réintégration de 750 Ex-combattants sur un effectif d'environ 1400 combattants qui seront démobilisés dans le sud-est du pays, tel qu'il ressort de la cartographie indicative et estimative des combattants à désarmer (Source : CCO 27-10-2022) fournie par l'UEPNDDRR. Ces 1400 combattants sont localisés dans les quatre préfectures ciblées par le projet (Ouaka, Basse-Kotto, Mbomou, Haut-Mbomou, Haute-Kotto). Les 750 bénéficiaires supplémentaires seront sélectionnés par les communautés d'accueil en utilisant les mécanismes de consultation et de dialogues existants, soit un ratio de 1 combattant pour 1 membre de la communauté.

Le projet accordera une place de choix aux femmes et aux jeunes à risques dans sa mise en œuvre afin de tirer profit des avantages et opportunités de leur plus grande participation dans les mécanismes formels et informels de consolidation de la paix, comme stipulé par les Résolutions 1325 et 2250, à laquelle la RCA a souscrit et inscrit dans les politiques nationales relatives à la participation de la femme au processus de consolidation de la paix.

Résumez le processus de consultation du projet dans le pays avant la soumission au PBSO, y compris avec le Comité de pilotage du PBF, la société civile (y compris les organisations de femmes et de jeunes) et les communautés de parties prenantes (y compris les femmes, les jeunes et les groupes marginalisés) :

Les consultations ont été menées comme suit :

- Durant la rencontre le Ministre en charge du DDRR et du suivi de l'application de l'APPR avec les ambassadeurs, la Banque Mondiale et le Système des Nations Unies, le 15 Nov. 2022, il est ressorti l'urgence de combler le gap de réintégration socio-économique des Ex-combattants, au risque de voir les efforts politiques et de stabilisation, s'émousser.
- Plusieurs échanges ont été menés avec la Section DDR de la MINUSCA qui ont permis de renforcer le contexte et la justification du projet, de préciser ses cibles, de tenir compte des besoins réels dans la budgétisation et de faciliter les discussions avec l'UEPNDDRR ;
- Durant les missions Conjointes de terrain réalisées par le Secrétariat PBF, le PNUD, l'ONU Femmes et l'OIM, les rencontres avec les autorités locales et les combattants « rendus volontaires » sur le terrain, ont permis de comprendre l'urgence de la réintégration communautaire pour éviter de compromettre les efforts déjà engagés.
- Des échanges ont été tenus avec la Banque mondiale sur les grandes lignes du projet et sur l'approche communautaire alors que la Banque développe son nouveau programme de gouvernance local qui inclura un volet réintégration et devrait débiter fin 2023. Les consultations doivent se poursuivre pour assurer la cohérence du ciblage et du séquençage lors du développement du manuel d'opérationnalisation du programme gouvernance locale.

Degré de contribution à la promotion de l'égalité des sexes : __GM2__

Spécifiez le pourcentage (48,5%) et le montant (\$ 2,425,615) du budget total du projet alloués aux activités directement liées à l'égalité entre les sexes / le renforcement des capacités des femmes :

Expliquez brièvement par quelle (s) intervention (s) principale (s) le projet contribuera à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes :

La Résolution 1325 du Conseil de Sécurité des Nations unies, adoptée en 2000 appuie, le principe de la participation égale et équitable des femmes à toutes les étapes du processus de paix, de la prévention à la consolidation de la paix et souligne la nécessité de la présence des femmes dans toutes les phases du DDR, non seulement en tant que membres des groupes armés mais aussi en tant qu'actrices du programme dans les communautés d'accueil. Le projet mènera des activités spécifiques pour les femmes Ex-combattantes, Associées aux Forces et Groupes Armées ainsi que les autres femmes, membres des communautés. ONU Femmes déploiera un Expert Genre DDRR pour renforcer la prise en compte du genre dans tout le processus de mise en œuvre du projet. Cet Expert (VNU International) travaillera aussi en étroite collaboration avec la partie nationale et les autres Agences du SNU et PTF pour faciliter l'intégration du genre dans tout le processus de DDRR. Plusieurs interventions du Projet contribueront directement à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes comme suit :

- Définir dès le départ des critères d'identification, de sélection et de participation des femmes associées aux groupes armés qui ne sont pas toujours considérées comme des Ex-combattantes;
- Développer des mécanismes de prévention et de collecte des données sur les femmes victimes du conflit ;
- Inclure au moins 40% de femmes dans les projets d'intérêts communautaires. Cette proportion pourrait être atteinte à travers le quota de la communauté dans les zones où le DDR ne pourra pas fournir la cible féminine. La mise en œuvre des projets CVR au cours de la période 2020- 2022 a montré que les taux de participation des femmes a varié largement selon les zones, les communautés et les activités, oscillant entre 40 et 49%. Néanmoins, en moyenne, le CVR a attiré une participation à hauteur de 44% de femmes dans ces initiatives. Le projet devra s'adapter à chaque communauté pour adopter les meilleures approches pour permettre une meilleure participation des femmes dans le projet et pour activement contribuer à une amélioration de leur perception en tant qu'acteur dans l'espace public de la communauté.
- Notamment dans l'approche des activités de formation professionnelle, celle-ci sera adaptée avec des mesures particulières pendant la socialisation et un appui psychosocial afin d'encourager les femmes à participer.
- Elaborer les modules spécifiquement consacrés à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans le cadre des ateliers de formation et les campagnes de sensibilisation ;
- Promouvoir les droits des femmes à travers les professionnels des médias communautaires et des approches sensibles au genre ;
- Assurer la disponibilité d'une expertise en matière d'égalité de sexes et d'autonomisation des femmes.

Par ailleurs, tous les achats en lien avec les kits de dignité, les kits d'AGR seront sensibles au genre et des mesures spéciales seront prises en faveur des achats auprès des groupements de femmes ou des entreprises dirigées par des femmes.

Degré de risque du projet : __02__

Sélectionner le domaine de priorité de l'intervention (« focus area ») du PBF résumant au mieux l'objet du projet (choisir un domaine seulement) : 1.3 DDR

Le cas échéant, les résultats du **SDCF** auxquels le projet contribue :

- **PAIX (UNSDCF)** : Promotion de la paix, de la sécurité, des droits humains et de l'État de droit (Effet 1 - Produit 1.2. : Les éléments des groupes armés sont désarmés et pris en charge dans les programmes de réintégration socio-économiques et communautaires).

Objectifs et cibles de développement durable auxquels le projet contribue :

- **ODD 16** : cibles 16.1. ; 16.4. ; 16.a.
- **ODD 5** : cibles 5.1. ODD 10

Type de demande :

Nouveau projet : ☐

Révision de projet :

☐

Extension sans coût
du projet : ☒

Pour les révisions de projet, sélectionnez tous les changements pertinents et fournir une brève justification à la fin du document :

Extension de la durée : ☒ Durée additionnelle du projet en mois : **6 mois au 20 décembre 2025**

Changement de résultat / sujet : ☐

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : ☐

Budget PBF supplémentaire : ☐ Budget supplémentaire par agence
bénéficiaire :
USD XXXXX

Brève justification de la révision :

NB : s'il s'agit d'une révision, indiquer chaque changement du document de projet en rouge ou en MODE RÉVISION. Inclure également un nouveau cadre de résultats et un budget en indiquant clairement les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.

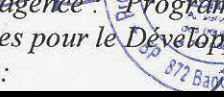
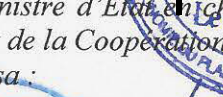
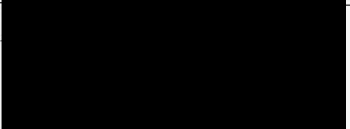
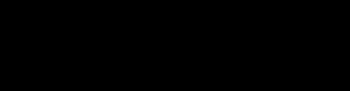
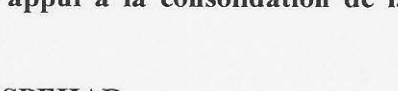
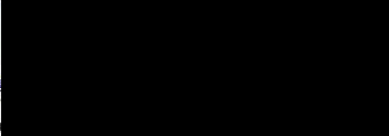
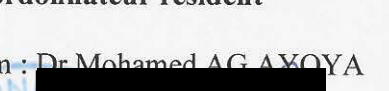
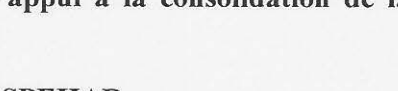
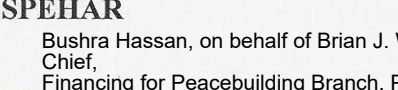
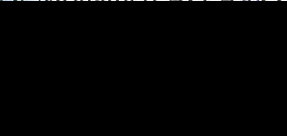
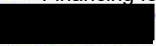
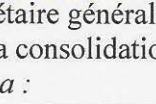
Le projet SEDOUTI était conçu pour durer deux ans du 26 Juin 2023 au 20 Juin 2025 mais à date, il ne sera pas possible de tenir ce délai pour deux principales raisons suivantes : i) il visait en particulier les combattants issus des groupes armés affiliés à la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) qui représentent la cible principale de la feuille de route de la CIGLR et des efforts d'engagement politique pour les ramener dans le cadre de l'APPR, et les communautés d'accueil. Le projet ciblait principalement 1500 bénéficiaires directs dont 750 ex-combattants démobilisés éligibles au PNDDRR et 750 membres de la communauté incluant 40% de femmes de l'effectif global. Selon les procédures, la liste des 750 Ex-combattants démobilisés devrait être fournie par l'Unité d'Exécution du Programme National de Désarmement Démobilisation Réintégration et Rapatriement des Ex-combattants en Centrafrique (UEPNDDRR) et celle des 750 membres des communautés d'accueil par les Comités Communautaires de Suivi (CCS). Cependant face aux défis liés aux opérations de désarmement et démobilisation des éléments de la CPC, notamment l'insuffisance du financement de la Banque Mondiale pour soutenir la réintégration d'Ex-combattants additionnels, onze (11) mois après le démarrage du projet, seulement 131 ex-combattants soit 17% de l'effectif total ont pu être mis à disposition. La revue stratégique du projet a permis de combler le gap des ex-combattants par des ex-combattants non-éligibles au programme national de DDR et d'intégrer les jeunes

à risques ; ii) Pour des contraintes liées à la mobilisation des ressources au niveau du PBSO, la seconde tranche du financement attendue 4 mois et 11 jours plutôt, n'a été payée qu'en janvier 2025. Elle a permis de relancer les activités de la phase 2 du projet. Vu l'état d'avancement du projet, il est clair que toutes les activités du projet ne pourraient pas être finalisées dans le délai fixé, surtout que d'autres activités, notamment celles de la phase 3, sont planifiées sur la troisième et dernière allocation.

Face à ces défis, le Comité technique du projet Sédouti s'est réunie le 18 février 2025 et a proposé, entre autres recommandations, l'extension du projet sans coût jusqu'au 31 décembre 2025 au Comité de Pilotage des projets PBF en Centrafrique qui l'a entérinée lors de sa toute première réunion du 26 février 2025.

Cette extension sans coût va permettre aux agences de mise en œuvre qui ont des activités substantielles dans les deux dernières phases du projet, de finaliser les 22 THIMO sur les 36 identifiés dans les 5 zones, les 14 ayant été mis en œuvre dans la Ouaka et promouvoir l'épargne individuelle, institutionnaliser et former les 115 groupements d'Intérêt économique (GIE) et 47 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) mis en place par les participants dans les 6 localités de mise en œuvre, les appuyer dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'affaire collectif subventionné à hauteur de 75% de leur épargne. Elle permettra également de finaliser l'Exit Strategy du projet au travers d'un partenariat technique avec une structure locale d'accompagnement des GIE, de leur structuration en coopérative ou en petite et moyenne entreprise, de la facilitation de leur accès à un système de marché et aux plateformes multifonctionnelles et éventuellement de leur connexion à des projets/programmes en cours de mise en œuvre ou des initiatives en cours de planification.

La 6^{ème} localité de mise en œuvre du projet Sédouti est Mboki dans le Haut-Mbomou, qui compte près de 80 participants au projet. Outre l'identification des participants et la formation délocalisée de 2 des 11 Ex-combattants démobilisés dans la localité, tout un paquet de services nécessaires à la réintégration et à la cohésion sociale y est à fournir. Cela est dû à des contraintes sécuritaires et logistiques qui viennent d'être adressées avec la présence de la Force de la MINUSCA. Dans ce cadre, les activités résiduelles conjointes, notamment les plates-formes de dialogue et de concertation, les sessions de resocialisation, d'écoute sur les VBGs et d'appui psychosocial, la structuration des bénéficiaires en GIE, la mise en place d'une plateforme multifonctionnelle et la mise en œuvre d'AGR collective subventionnée, ont été planifiées par les 3 Agences de mise en œuvre et sont en cours de déploiement. La poursuite des activités dans cette préfecture est tributaire de la situation sécuritaire qui vient d'être dégradée considérablement à Zémio et marginalement à Mboki. Le projet va se concentrer sur la zone de Obo et observer l'évolution de la situation sécuritaire à Zémio et Mboki. Le temps additionnel sollicité permettra également de mener et finaliser l'évaluation finale du projet.

AGENCE RECIPIENDAIRE Nom : Bouraïma YOUNOUSSA Signature :  Nom de l'agence : Programme des Nations-Unies pour le Développement Date et visa : 	Représentant du gouvernement national Nom : Pr Richard ELAKOTA Signature :  Titre : Ministre d'Etat en charge de l'Economie, du Plan et de la Coopération internationale Date et visa : 
Nom :  Signature :  Nom :  Titre :  Date et visa : 	Nom : Jean  Signature :  Titre : M  R et du  Suivi de la  Date et visa : 
Nom : Rachelle DIANGONE-MIAN Signature :  Nom :  Date et visa : 	Nom :  Signature :  Titre :  Date et visa : 
Coordonnateur résident Nom : Dr Mohamed AG AXOYA Signature :  Titre : DSRSG/RC/MC Date et visa : 30 MAY 2025	Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) Elizabeth SPEHAR Bushra Hassan, on behalf of Brian J. Williams, Chief, Financing for Peacebuilding Branch, PBSO Signature :  Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix Date et visa : 

I. Contexte de consolidation de la paix et justification de l'appui de PBF (4 pages max)

- a) Décrire brièvement les conclusions principales de l'analyse de conflit en ce qui concerne les principales thématiques du projet. Comment le projet compte-t-il répondre aux causes structurelles et principaux facteurs de tensions / conflits ? Fournir une analyse des acteurs clefs et des principales parties prenantes ayant un impact ou étant sensibles aux principaux facteurs de tension visés par le projet. Cette analyse doit être sensible au genre et à l'âge.

Processus de paix et priorités DDR

Le Gouvernement centrafricain s'est doté en 2016 d'une stratégie nationale de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (DDRR), puis d'un Programme National de Désarmement, Démobilisation, Réintégration et Rapatriement (PNDDRR) lancé officiellement en décembre 2018 par le chef de l'Etat, à Paoua (Ouham-Pende) dans l'Ouest du pays. Ce lancement officiel a été précédé d'une phase pilote en 2017, pour créer les conditions de la confiance des 14 groupes armés envers le PNDDRR.

La signature, en février 2019, de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR) entre le Gouvernement et les 14 groupes armés a marqué une nouvelle étape pour la poursuite du processus DDRR. L'APPR formule dans son article 5g l'engagement des groupes armés à rentrer dans le processus DDRR ; les critères d'éligibilité déjà définis dans le PNDDRR (et préalablement établis aussi dans l'Accord sur les principes du DDRR » signé par les groupes armés pendant le Forum de Bangui en mai 2015) sont maintenus.

En décembre 2020 cependant, cinq groupes armés signataires de l'APPR se sont réunis dans la Coalition des Patriotes pour le Changement (CPC) et ont lancé des offensives simultanées destinées à interrompre le processus électoral. La contre-offensive lancée par les forces armées centrafricaines (FACA) et leurs alliés bilatéraux ont permis de stopper la progression de ces groupes et la reprise du contrôle des villes principales du pays. Cependant, les attaques par les groupes armés affiliés à la CPC restent un défi majeur pour la stabilité de la RCA.

Conformément aux orientations du Comité Stratégique sur le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion, la Réforme du Secteur de la Sécurité et la Réconciliation Nationale¹, - émises lors de la séance du 18 Aout 2021, présidée par le chef de l'Etat - l'Unité d'Exécution du Programme National de DDRR, en coordination avec le Ministère d'Etat chargé du DDRR et du suivi de l'APPR, a poursuivi les opérations de Désarmement et Démobilisation (DD) pour tous les combattants des groupes armés loyaux à l'APPR et aussi pour des combattants dissidents de la CPC qui avaient commencé déjà en 2021 à manifester la volonté de quitter la CPC pour rentrer dans le DDRR et devenus de plus en plus nombreux en 2022.

A ce jour, les opérations de DD menées par les équipes mobiles de l'Unité d'Exécution du Programme National DDRR (UEPNDDRR) - avec le soutien technique, logistique et l'appui-conseil de la MINUSCA - ont permis de désarmer et démobiliser (fin septembre 2022) 4,117

¹ Mécanisme de prise de décision de haut-niveau présidé par le Chef de l'Etat, le CSDDR/RSS/RN est composé de hauts responsables des institutions et organisations en charge des questions de DDR et RSS. Le Comité stratégique DDRR/RSS/RN est chargé de déterminer la politique du Gouvernement en matière de démobilisation. Il offre une coordination des programmes au niveau politique et stratégique et une supervision de la mise en œuvre pour assurer efficacité et transparence. En tant qu'organisme politique permettant un engagement et une adhésion de haut niveau avec la représentation à la fois du Gouvernement et les représentants des groupes armés, le Comité est chargé d'approuver l'ensemble des politiques et plans stratégiques.

combattants éligibles au PNDDRR. Ce nombre s'ajoute aux 439 combattants démobilisés en 2017 dans la phase pilote du PNDDRR. Compte tenu de l'émergence de la CPC et du recrutement continu exécuté par ses membres, l'UEPNDDRR estime à 3,000 le nombre de combattants supplémentaires éligibles au PNDDRR qui resteraient à désarmer et démobiliser. Les opérations DD continueront à être menées par les équipes mobiles de l'UEPNDDRR, avec un soutien technique, logistique et sécuritaire de la MINUSCA (conformément à son mandat, et à travers sa Section DDR et les autres composantes de la Mission). A savoir que les deux partenaires internationaux qui soutiennent l'UEPNDDRR dans la mise en œuvre des opérations «DD », avec un appui de nature aussi financière, sont la MINUSCA et les Etats Unis d'Amérique. La MINUSCA continuera aussi - conformément à son mandat - d'appuyer les autorités centrafricaines en charge du DDRR (l'UEPNDDRR et le Ministère en charge du DDRR et Suivi de l'APPR) en matière de coordination avec les partenaires internationaux du PNDDRR.

Réintégration

La nécessité d'apporter en urgence un soutien au volet réintégration, pour garantir la continuité de la réintégration à partir de 2023, est d'autant plus prégnante que le DDRR, déjà élément-clé de l'APPR, est inscrit comme l'un des piliers de la Feuille de route de la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIGLR) adoptée à Luanda (aussi connue comme « feuille de route de Luanda ») en septembre 2021. Cette feuille de route qui vise à revitaliser l'APPR, a notamment pour mission de ramener dans l'APPR les groupes armés qui se sont ralliés à la CPC (UPC, 3R, Anti-Balaka/Mokom, Anti-Balaka/Ngaissona, FPRC/faction Nourredine Adam) et qui continuent de poursuivre le conflit armé. Il est donc essentiel qu'on soit en mesure d'appuyer le Gouvernement, non seulement à mettre en œuvre le désarmement et la démobilisation, mais aussi en fournissant l'appui à la réintégration socio-économique communautaire aux combattants qui accepteront de rentrer dans le processus DDRR. Un gap en matière d'appui à la réintégration compromettrait la poursuite du processus DDRR pour les éléments de la CPC ciblés par la feuille de route et, par conséquent, compromettrait la feuille de route dans son ensemble et tous les efforts d'engagement politique pour ramener ces groupes armés dans le cadre de l'APPR.

Le volet réintégration socio-économique du PNDDRR est soutenu par la Banque mondiale à travers le Projet de Réintégration des Ex-combattants (PREC), mis en œuvre par l'UEPNDDRR à travers ses partenaires d'exécution IOM et ACTED. Initialement prévu pour durer trois ans (2017-2020), le PREC a bénéficié de deux extensions sans coûts additionnels avec pour nouvelle date de clôture définitive fin juin 2023. Le projet d'appui à la Réinsertion et à la Réintégration socio – économique des ex combattants et des jeunes à risque/vulnérables à Bangui, Bria, Kaga Bandoro et Markounda financé par la Banque Mondiale à hauteur de 7,022,633.05 USD, vise à donner d'autres alternatives de subsistance aux ex – combattants et les jeunes à risques/vulnérables afin de décourager leur participation dans les conflits et encourager des initiatives communautaires. Il a permis de réintégrer environ 4000 ex-combattants. Le projet est en cours et pourra apporter des leçons apprises sur les bonnes pratiques pour la mise en œuvre des projets de réintégration des ex – combattants.

Compte tenu de la durée requise pour exécuter les activités de réintégration du PREC, il ne sera pas possible de prendre en compte les combattants démobilisés à compter de novembre 2022. Cette situation compromettrait gravement la poursuite du PNDDRR qui se verrait dès lors privé de toute possibilité de fournir l'appui à la réintégration aux combattants qui seront désarmés et démobilisés après novembre 2022 et en 2023. A savoir que la Banque mondiale est dans le processus de planifier un nouveau projet qui visera à fournir un soutien au renforcement de la gouvernance locale et la résilience communautaire. Compte tenu des besoins qui demeurent en matière de réintégration des Ex-combattants, la Banque mondiale prévoit d'inclure une composante «

réintégration communautaire des Ex-combattants » ; cependant la Banque Mondiale a déjà indiqué que ce projet ne pourrait commencer que vers décembre 2023.

Risques liés au gap de soutien à la réintégration

Les Ex-combattants éligibles au PNDDRR, désarmés et démobilisés, commencent à perdre espoir et expriment progressivement leur mécontentement à cause non seulement du retard dans la mise en œuvre du volet réintégration du PNDDRR mais aussi de l'absence de perspectives claires quant à l'avenir du processus. Ceux déclarés inéligibles au même programme, ressentent une frustration due à cette situation malgré leur implication dans les CVR, qui en réalité ont montré leurs limites en termes de durabilité tant il est vrai qu'elles ne répondent qu'aux besoins immédiats de relèvement et de cohabitation communautaire, y compris ceux des Ex-combattants inéligibles qui y participent comme individus à risque au même titre que tout autre bénéficiaire cible. Cette formule des CVR mise en œuvre par la plupart des partenaires (SNU, ONGs) engagés dans le relèvement pour accompagner le processus de pacification, s'inscrivait dans la même logique que la réinsertion conduite par le Projet de Réinsertion Communautaire de l'UEPNDDRR financé par la Banque Mondiale (PREC), à travers l'OIM dont l'approche passe par des formations professionnelles sanctionnées par une remise de Kits individuels parallèlement à des microprojets communautaires dont la pérennisation n'est généralement pas assurée, notamment en ce qui concerne la durée, le suivi, le montant de l'enveloppe financière et la mise en place de système d'entrepreneuriats, sans lesquels il n'y a pas de réintégration socio-économique proprement dite.

De même les communautés d'accueil ont le sentiment que le PNDDRR tout comme les CVR sont mis en œuvre pour récompenser leurs bourreaux au détriment d'elles qui en sont les victimes et ont l'impression que l'accès aux opportunités socioéconomiques est plus favorable aux membres des groupes armés et de certains groupes ethniques du fait de leur lien avec ces groupes, qu'aux autres membres de la communauté qui aspirent aussi aux dividendes de la paix pour leur épanouissement socioéconomique.

Le délai de mise en œuvre du volet réintégration qui s'allonge pour insuffisance de ressources, crée des tensions et la méfiance entre les Ex-combattants éligibles et les communautés et envers le gouvernement, exprimées à travers une perte de confiance. Les tentations de reprise des armes et de radicalisation seraient palpables parmi les Ex-combattants, toutes catégories confondues (éligibles ou non). Le financement de la Banque Mondiale finissant en juin 2023, ne pourra plus couvrir la réintégration d'environ 3000 combattants dont la démobilisation est en cours. La réintégration de ceux-ci et leur inclusion avec les membres des communautés d'accueil composées, i) des combattants qui ont demandé à intégrer le processus DDR, ii) des jeunes à risques (hommes et femmes) comme participants, devrait permettre de redonner espoir aux bénéficiaires et rétablir la confiance entre eux, mais seulement à condition que les acteurs de ce processus aux différents niveaux (local et National), notamment l'UEPNDDRR, les Comités locaux de paix et de réconciliation, les comités locaux de développement, les collectivités locales, leur permettent en même temps que les membres de la communauté d'accueil, d'accéder aux informations, aux connaissances et compétences améliorées, de participer aux concertations, toutes choses qui militeraient pour leur resocialisation, un des gages du changement attendu.

Causes profondes du conflit

Depuis son indépendance, la République centrafricaine (RCA) a connu des cycles successifs de violence et de conflit dont les causes immédiates s'expliquent par la pauvreté, la concentration du pouvoir et l'accaparement des ressources naturelles par une élite ayant une préférence pour son groupe d'appartenance et sa région, parce que sans légitimité. Cette attitude a entraîné la méfiance

croissante entre communautés, groupes ethniques et religieux, entre les communautés et les acteurs étatiques et a mis à mal la cohésion sociale et n'a pas permis d'intégrer les préférences économiques et sociales de toute la population dans les politiques publiques ; elle a plutôt favorisé la concentration de l'action publique à Bangui, aggravé la marginalisation et les disparités socioéconomiques et infrastructurelles entre les régions du pays, privant ainsi celles les plus éloignées, de l'accès aux services sociaux de base ,aux opportunités socioéconomiques, aux mécanismes de prise de décision et de gestion ainsi qu'aux services publics tels que les documents légaux (acte de naissance, Carte nationale d'identité) leur déniaient ainsi toute appartenance nationale. Cette situation a fini par amplifier la préférence des « oubliés du développement » pour leur groupe ethnique et leur région d'origine et fournir un terreau pour l'éclosion des groupes armés. Depuis l'année 2005 jusqu'en 2017, la fragmentation puis la coalition des groupes armés ont contribué à la montée de la violence. Pour faire avancer leurs intérêts, de nombreux groupes armés continuent d'envisager la violence comme un moyen plus rationnel que l'engagement dans le nouveau processus politique. Les tentatives de résolution du conflit à travers des accords politiques entre le gouvernement, les groupes armés et les formations politiques souffrent d'un désengagement d'une partie des groupes armés signataires derrière lequel se cachent des velléités de conquête du pouvoir et/ou du contrôle des ressources naturelles. Tant que le gouvernement n'aura pas intégré ces groupes dans l'échiquier politique national ou ne les aura pacifiés via un appareil de sécurité nationale efficace agissant de façon légitime, le climat d'impunité, la récurrence des conflits et des comportements de vengeance seront difficiles à atténuer face à la capacité limitée du gouvernement à punir les auteurs de crimes et de violences armées, à assurer la sécurité des communautés. Cela est d'autant vrai que ces groupes armés qui n'ont que des objectifs politiques et idéologiques très limités ont également des intérêts complexes et ambigus allant de l'autodéfense (Anti-balaka) aux réseaux du crime organisé (UPC) en passant par la défense des intérêts de leur groupe/région ethnique (FPRC) et le contrôle des ressources pour amasser des gains financiers (UPC). Comme l'a souligné la Banque Mondiale dans l'un de ses « Cahiers économiques de la RCA », « le rétablissement de la sécurité est rendu plus difficile par les attentes des factions politiques et des groupes armés qui ont déjà rejoint le processus politique et la nécessité d'y répondre dans un contexte de maigres revenus publics, de croissance molle, de faible capacité institutionnelle et de polarisation politique extrême ». Face à cette complexité et malgré l'affaiblissement de la popularité de la MINUSCA auprès de certaines catégories de la population, elle continuera d'avoir un rôle incontournable dans la recherche des solutions à la pacification de la RCA. En fournissant aux Ex-combattants et aux communautés de Bambari, Obo, Bangassou et Mobaye, des capacités et des opportunités socioéconomiques, le présent projet va contribuer à atténuer certains de ces facteurs et contribuer à la consolidation de la paix avec la participation des Ex-combattants et des communautés d'accueil et de réinstallation dans les zones du projet.

Facteurs, Acteurs, parties prenantes clés et dynamiques du conflit

Parmi les causes du conflit centrafricain, ***les faibles représentations, connaissances, compétences psychosociales et interpersonnelles ainsi que les faibles capacités d'accueil et de réintégration socioéconomique et communautaire des Ex-combattants limitent la participation conjointe aux processus sociaux et économiques et justifient la mise en œuvre de ce projet***

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces	Impacts	Degré d'appui au projet
Préfet/ Sous- Préfet	Administrer avec quiétude leur localité	Haut : Autorité légale, légitimité, force physique	Autorité nommée, peut agir contre les intérêts de	Assurance du leadership politique et participation au	Leur désir de voir la paix consolidée explique leur	Elevé, parce que la réintégration est un élément des processus

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces	Impacts	Degré d'appui au projet
	Faire avancer les intérêts du Gouvernement	- Incarné l'autorité de l'Etat au niveau central - Possibilité de sanctions si droits et obligations non respectés. - Médiateur au niveau local et facilitateur de la coexistence pacifique.	- certaines groupes sociaux - Insuffisance de capacités logistiques, matérielles et de coordination	- suivi/Contrôle de la mise en œuvre de la réintégration - Leurs allégeances politiques à l'opposition radicale peuvent menacer la réintégration	Accompagnement positif au programme de réintégration des ex-combattants, et aiderait à l'adhésion massive de la population. Attentes en termes de gain perceptibles	politiques de consolidation de la paix
Les délégués /Maires des zones cibles	- Gérer les intérêts des citoyens - Faire avancer les intérêts de la Commune - Intérêt élevé dans la réhabilitation et la gestion des infrastructures communautaires et la consolidation de la paix	- Haut : Autorité légale traditionnelle, - Incarné l'autorité de l'Etat au niveau local - Possibilité de sanctions si droits et obligations non respectés. - Médiateur au niveau local et facilitateur de la coexistence pacifique - Peuvent travailler en partenariat avec les entreprises, les prestataires de services	- Autorité nommée, peut agir contre les intérêts de certains groupes sociaux - Insuffisance de capacités logistiques, matérielles et de coordination	- Peuvent jouer le rôle d'agent d'exécution des activités de réhabilitation/ construction des infrastructures, peut œuvrer pour la durabilité du projet - Leurs allégeances politiques à l'opposition radicale peuvent menacer la réintégration	- Actions positives/réaction en fonction des intérêts tangibles que peut tirer la Commune des activités de réintégration - Projet considéré comme socialement acceptable pour la relance des équilibres - Synergie entre collectivités locales et leaders communautaires, pour assurer la paix et la cohésion sociale au niveau communautaire	Elevé, interface d'appropriation et de protection des réalisations du projet
Cours et Tribunaux de justice	- Veiller au bon fonctionnement de la justice - Garantir les droits du peuple et des citoyens	- Haut : Autorité légale, Informations, protection de la population - Incarné l'autorité de l'Etat au niveau central - Possibilité de sanctions si droits et obligations non respectés.	- Effectif insuffisant du parquet - Actions limitées dans certaines zones - Lenteur dans le traitement des dossiers	- Fournit un accès à une justice de proximité - Facilite l'organisation des audiences foraines - Suivi des abus et violations des Droits Humains	Réaction positive au programme de DDRR, en raison de la valeur ajoutée du projet dans la lutte contre l'impunité et les violations des droits de l'homme	Elevé : actions pouvant faciliter le pardon et la réconciliation et promouvoir la protection, les droits et obligations Assurance que le projet ne bénéficie pas à des criminels
Les leaders communautaires et leaders religieux	- Appui et porte-parole des communautés, garantir les valeurs morales - Exercent une forte influence sur les membres des communautés	- Force morale, légitimité, capacités de réconciliation, de pardon - Capacités d'intercéder auprès des autorités pour l'intérêt des communautés	Possibles partis pris pour les intérêts du groupe d'appartenance	Peuvent constituer des cibles des parties en conflit en raison de leur influence sur les communautés mais aussi sur les combattants.	- Pression pour assurer la sécurité des biens et des personnes affectées par le conflit - Peuvent jouer un rôle clé dans	Elevé s'ils sont impliqués dans la planification et la mise en œuvre du projet

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces	Impacts	Degré d'appui au projet
	▪ Références pour la gestion des conflits ▪ Ont la confiance des communautés	▪ Fort engagement en faveur du dialogue communautaire		▪ Peuvent exacerber les conflits si pas impliqués	▪ l'apaisement des tensions	
Les CLPR	▪ Contribuer à la sensibilisation sur les risques de violences la pertinence de rétablir la paix et la sécurité dans la localité ▪ Faire avancer les intérêts du gouvernement	▪ Institution légale, légitimité, inclusive	▪ Faibles capacités de planification et d'intervention coordonnée ▪ Faibles capacités matérielles et financières	▪ Attentes en termes financiers élevées ▪ Politisation	▪ Réaction positive ▪ Peuvent jouer un rôle clé dans l'apaisement des tensions	Elevé en termes d'adhésion des Ex-combattants au processus et de leur accueil par les communautés
Les directions régionales des services déconcentrés de l'Etat : Affaires sociales, Travail/emploi, Plan, Agriculture, Elevage, DDDR	▪ Promouvoir le bien-être social des populations ▪ Appuyer les populations démunies ▪ Développer les activités sectorielles dans la localité et contribuer à la sécurité alimentaire ▪ Collecter au niveau préfectoral les données économiques et sociales	▪ Connaissance élevée du milieu ▪ Disposent d'informations et de données pouvant renseigner la mise en œuvre ▪ Partenaires de renforcement des capacités techniques des OBCs	▪ Présence irrégulière dans les zones d'intervention ▪ Faibles capacités logistiques et matérielles	▪ Attentes en termes financiers, matériels et logistiques élevées	▪ Réaction positive si présence régulière dans la localité ▪ Jouent un rôle important dans le renforcement des capacités des OSCs	Important pour l'accompagnement de filières et la stratégie de sortie
Les femmes/ L'Organisation Des Femmes Centrafricaines (OFCA)	▪ Défendre et promouvoir les intérêts et les droits de la femme dans la localité ▪ Promouvoir les valeurs de paix ▪ Promouvoir la consolidation de la paix et de la cohésion sociale	▪ Représentent 51% de la population ▪ Soutiens indéfectibles de l'économie locale ▪ Grandes capacités de gestion financière ▪ Forte culture d'épargne ▪ Généralement engagée pour leur autonomisation	▪ Faible présence de services de prise en charge (médical, psychosocial et légal). ▪ Faible prise en compte des besoins spécifiques des femmes	▪ Plus nombreuses victimes des conflits ▪ Participation des femmes aux négociations des différents accords de paix et/ou de cessez-le-feu reste limitée ▪ Politisation des actions des femmes	▪ Actions positives/ ▪ Réaction politisée ▪ Actrices importantes dans les actions de consolidation de la paix et de la cohésion sociale	Elevé dans la démarche liée à l'adhésion des Ex-combattants et des communautés au projet
Les Jeunes/ Conseils préfectoraux de la Jeunesse	▪ Organiser et gérer les activités socioculturelles et sportives au niveau des jeunes ▪ Animation communautaire	▪ Connaissance du milieu, ▪ Mieux informés ; ▪ Grandes capacités d'inclusion et de résilience ▪ Disponibilité à défendre les intérêts communautaires ▪ Vecteurs de changement et d'innovation	▪ Analphabétisme élevé des Jeunes ruraux, souvent sous-représentés ou exclus des processus de paix et de prise de décision	▪ Représente 68% de la population et donc une opportunité de relèvement économique ▪ Forte tendance à l'instrumentalisation ▪ Réservoir de bras à armer par les groupes armés illégaux	▪ Réaction positive mais attente assez élevée en termes d'emplois, de revenu, de moyens d'existence	Elevé dans la démarche liée à l'adhésion des Ex-combattants, notamment la resocialisation

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces	Impacts	Degré d'appui au projet
Les Députés	- Intérêt politique et électoral - Défendre les intérêts des électeurs de sa circonscription et de son parti - Défendre et promouvoir les intérêts des populations de sa circonscription	- Représentent les populations - Facilitent l'implication des communautés - Légitimé sur l'intégration des intérêts des communautés	Absence de confiance de la part des populations	- Opportunités de recrutement d'électeurs convertis à la paix - Connexions supposées avec des partis politiques d'opposition et/ou groupes armés	Actions mitigées/réaction calculée	Elevé dans la démarche liée à l'accueil des Ex-combattants par les communautés
Les Partis politiques représentés dans la localité	- Défendre et promouvoir les intérêts de leur parti et de leurs militants - Peser sur l'orientation de la vie politique du pays à partir de leur localité	Influence, Moyens et capacités de conscientisation et de mobilisation pouvant appuyer ou compromettre le projet	Sous-représentativité des partis progressistes au niveau local	- Opportunités de recrutement d'électeurs convertis à la paix - Connexions présumées des partis politiques d'opposition aux groupes armés	- Réaction positive si mouvance présidentielle - Négative si opposition et intérêts dans la rébellion - Cibles des parties en conflit en raison de leur influence sur les communautés mais aussi sur les combattants	Modéré dans le cadre de la participation au projet des communautés et/ou des Ex-combattants
La MINUSCA	Appuyer le Gouvernement dans le maintien de la paix et la sécurité à partir de la Préfecture	- Institution neutre de stabilisation - Connaissance du milieu, force physique, informations, - Grandes capacités logistiques - Couverture et présence quasi nationales - Dispose de moyens logistiques	Ne peut allouer de fonds pour la mise en œuvre du projet de réintégration	- Soutien au GoCAR/UEPND DRR pour le DD et la coordination - De nombreux projets CVR et QIPs mis en œuvre - Antennes Radio Guira FM dans de nombreuses localités - Divisions DDR et Affaires civiles	Création des conditions de mise en œuvre des actions de stabilisation et de pacification	Élevé : Assurance par sa présence du renforcement de la synergie (QIPS) et la logistiques/sécurité pour la mise en œuvre du projet
Les FDS	Assurer le contrôle et la sécurité du territoire à partir de la Préfecture	- Autorité légale, connaissance du milieu, force physique, informations - Montée en puissance	- Manque d'équipements et de matériels appropriés - Présence intermittente sur le terrain	- Implication dans la sécurisation du processus DDRR - Racket des communautés - Partenariat avec les alliés	Faible confiance dans les FDS, Attentes perceptibles mais inavouées	Moyen en termes de dissuasion sur les aspects corporatistes des bénéficiaires
Les FSI	Assurer la sécurité des biens et des personnes dans la ville	Autorité légale, connaissance du milieu, force physique, informations	- Faible présence sur le terrain - Faibles capacités humaines - Faibles capacités logistiques	- Police de proximité - Rôle de police judiciaire - Corruption élevées	Faible confiance dans les FDS, Attentes perceptibles mais inavouées	Moyen en termes de dissuasion sur les aspects corporatistes des bénéficiaires

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces	Impacts	Degré d'appui au projet
Les Ex-combattants éligibles et non au PNDDRR, notamment les jeunes à risques et/ou affiliés aux groupes armés volontairement rendus	- Reconnaissance comme bénéficiaires à part entière - Financier - Emplois et formation professionnelle - Inclusion dans les processus sociaux et politiques	- Signataires de l'APPR - Éligibles au PNDDRR - Bénéficiaires des programmes CVR de la MINUSCA - Défection en grand nombre avec une capacité de nuisance au processus de paix	- Analphabétisme - Absence de qualification - Absence de vision à long terme - Faiblesse d'alternatives socioéconomiques à l'utilisation des armes comme moyens d'existence - Facile à être instrumentalisés	- Volonté actuelle à associer tous ceux qui peuvent nuire au processus de paix - Existence d'une stratégie nationale de réintégration - Existence d'un programme national de réintégration - Préférence pour les bénéfices individuels - Incertitude quant aux bénéfices à long terme et tangibles de la réintégration	- Hésitation à s'impliquer dans le processus - Tentatives de plusieurs rendus volontaires à se voir éligibles au processus - Tension perceptible due à l'incertitude sur la réintégration à long terme	Elevé : Actions concrètes et émulantes pour leur adhésion au processus en même temps que les communautés
Les Groupes armés : CPC, UPC, Anti-Balaka, PRC	- Politiques - Ressources minières - Ressources financières et fiscal-douanières - Racket des communautés - Rhétoriques et préférences ethnico-communautaires	- Présence de l'UPC dans 6 des 20 préfectures du pays - Contrôlent les points de passage vers la RDC et le Sud-Soudan - Contrôle de nouveaux sites miniers artisanaux - Contrôlent les routes de transhumance et d'approvisionnement du marché en bétail. - Accès facile aux matériels de guerre	- De nombreuses défections - Eclatement en branches et tendances - Allégeances forcées des éléments à leurs chefs	- Améliorations de la situation sécuritaire - Présence des forces alliées - Encore actifs sur le terrain : présence de l'UPC dans les zones cibles du projet - Violation des dispositions de l'APPR - Exactions et violences sur les communautés - Hésitation à rejoindre le processus de paix et le PNDDRR	Connexions entre l'UPC (Union pour la Paix en Centrafrique) avec la LRA et le FPRC	Modéré avec des actions octroient des dividendes aux Ex-combattants
Unité d'exécution du PNDDRR	- Exécuter le programme de DDR dans les zones cibles - Communication et mobilisation des Ex-combattants et des communautés et apaisement des tensions - Présence de l'UEPNDDRR peut contenir certaines revendications des combattants - Travail d'explication des dividendes du	- Légitimité institutionnelle - Connaissance et expérience du terrain, banque de données, informations, documents de travail,	- Insuffisante présence des directions régionales DDR pour relayer les actions de l'UEPNDDRR - Faibles capacités logistiques - Faibles capacités techniques - Insuffisante couverture géographique	Faible confiance de la part des groupes armés	- Actions et activités complémentaires - Réactions hautement positives	Très élevé Une implication durant tout le processus

ACTEUR	Influences/ Intérêts particuliers	Forces	Faiblesses	Opportunités/ menaces	Impacts	Degré d'appui au projet
	programme, ainsi que les critères d'éligibilité					
Les communautés, les OBCs et les OSCs	▪ Contribuer au développement socioéconomique de la Préfecture ▪ Appuyer les communautés ▪ Assurer le bien-être de ses membres par la création des activités génératrices de revenu ▪ Protéger leurs biens et leur famille	▪ Influence, estime, capacité de mobilisation/démobilisation ▪ Vectrices de paix et de cohésion sociale ▪ Acteurs de dialogue intercommunautaire	▪ Faiblesse de l'adhésion aux OBCs, OSCs ▪ Faible professionnalisation ▪ Faibles capacités de structuration et de fédéralisation des OSCs ▪ Faibles capacités financières	▪ De nombreux programmes de renforcement des capacités ▪ De nombreuses opportunités de partenariats avec les Agences UN et les organisations internationales ▪ Confiance des communautés même si faible adhésion	▪ Réaction positive et implication effective si compréhension et confiance dans les acteurs, les actions et activités de réintégration	▪ Elevé à travers leur implication dans le processus

Le Gouvernement, à travers les CMOP et les CLPR installés au niveau des préfectures, poursuit les actions de mutualisation de l'APPR avec la feuille de route de Luanda, s'inscrivant ainsi dans la logique continue du dialogue politique avec les Groupes Armés en particulier la CPC et renforçant la dynamique du processus DDR, à travers la mise en place des Directions Régionales DDR pour plus de maillage à l'intérieur du pays.

Bien que louables, la plupart de ces initiatives, se butent à des défis remarquables (financiers, techniques et logistiques), qui n'ont pas permis après neuf mois à l'UEPNDDRR de fournir à Sédouti la liste totale de la cible ex-combattants (131 sur 750 prévus) et l'avenir n'est pas promoteur.

Par ailleurs, le Gouvernement a signé un accord de partenariat avec la Banque Mondiale dans le cadre de son Programme Gouvernance Locale et Résilience E-Kpengba pour un montant de 80 millions de dollars US soit 54 milliards de Francs CFA dont une partie du financement est allouée à la poursuite de la réintégration des Ex-combattants. Deux des quatre zones de mise en œuvre du projet Sédouti (Basse-Kotto(Mobaye), Mbomou(Bangassou)) sont couvertes par le programme E-Kpengba avec une cible de 400 ex-combattants, ce qui laisse planer une incertitude quant à l'établissement d'une synergie entre le volet réintégration de E-Kpengba et le projet Sédouti et à la possibilité de combler le gap de potentiels démobilisés que le Gouvernement a déjà du mal à avoir, même si les opérations de démobilisation sont en cours de replanification.

Dans ces deux zones (Basse-Kotto, Mbomou) de mise en œuvre commune aux deux projets, aucun combattant n'a été démobilisé, alors que dans la communauté, des besoins énormes en termes d'emploi, de cohésion sociale et d'activités génératrices de revenu constituent des risques probables de résurgence de la violence. Dans la zone du Haut-Mbomou, les combattants démobilisés sont en cours de prise en charge mais des défis sécuritaires liés aux activités du Groupe d'autodéfense Azande (AAKG), l'inflation des prix des produits de première nécessité, l'absence d'opportunités socioéconomiques pour les jeunes fragilisent sérieusement la dynamique de pacification de la préfecture.

b) Alignement du projet aux cadres stratégiques gouvernementaux et des Nations Unies existants².

Le projet est en lien avec les priorités nationales du **RCPCA** : (i) Appuyer la réduction de la violence par le désarmement et la réintégration des Ex-combattants et des enfants associés aux groupes armés, (ii) Faciliter la réconciliation et la cohésion sociale, et mettre en place les conditions pour le retour des réfugiés et les solutions durables pour les personnes déplacées; (iii) Réhabiliter et construire les infrastructures (notamment les réseaux de transport, d'électricité et de communication) ; (iv) assurer la sécurité alimentaire et la résilience ; (vi) encourager et développer les secteurs productifs : agriculture et élevage de bétail, industries extractives et minières; (vii) Établir les conditions pour le développement du secteur privé et de l'emploi : viii) soutien aux entreprises et services financiers renforcés, formation professionnelle, entrepreneuriat et emploi.

En renforçant les compétences psychosociales et interpersonnelles des Ex-combattants et des membres de la communauté et en facilitant leur accès aux mécanismes locaux de paix et de réconciliation, le projet contribuera au pilier Paix de l'UNSDCF 2023-2027 validé en Décembre 2022 , « **Promotion de la paix, de la sécurité, des droits humains et de l'Etat de droit** à travers l'Effet 1 (D'ici à 2027, les populations en RCA vivent dans un environnement où les mécanismes de consolidation de la paix, de réconciliation nationale, et de gouvernance sont inclusifs, redevables et efficaces).

De même, en identifiant et réhabilitant les infrastructures sociales de base avec la participation des Ex-combattants, des jeunes, des femmes membres des communautés d'accueil, en renforçant les capacités des femmes et filles associées aux groupes armés pour rétablir leur dignité, le projet contribuera au pilier Population de l'UNSDCF qui cible l' « **Inclusion et l'accès équitable à des services sociaux de base de qualité** » et aux effets 1 (D'ici à 2027, les populations en RCA, notamment les femmes, les enfants, les jeunes et les autres groupes vulnérables accèdent et utilisent de manière inclusive et durable des services de qualité en matière d'éducation, de santé, de nutrition, d'eau, assainissement et hygiène, de sécurité alimentaire et de protection sociale) et 2 (D'ici à 2027, les populations en RCA, notamment les femmes, les enfants, les jeunes, et les autres groupes vulnérables sont protégées de toutes formes de violences, d'exploitation, et de discrimination, y compris celles basées sur le genre, dans un environnement propice à l'égalité entre les sexes).

Par la fourniture i) d'accès aux programmes d'alphabétisation, de formation professionnelle ciblées, ii) d'emplois et de revenus au travers de la réhabilitation des infrastructures socioéconomiques de base, iii) de kits professionnels et d'actifs productifs aux structures des Ex-combattants et membres de la communauté pour développer les chaînes de valeur, le même projet contribuera au pilier Prospérité « **Développement des compétences et croissance économique accélérée, inclusive et durable** » et aux Effets 1 (D'ici à 2027, les populations en RCA, en particulier celles vivant dans les zones rurales, accèdent de manière équitable à des infrastructures de qualité, durables et résilientes qui favorisent la relance économique, le bien-être, et l'intégration régionale) et 2 (D'ici à 2027, les populations en RCA, notamment les femmes, les jeunes, les réfugiés, les retournées, les PDI et tous les autres groupes vulnérables, accèdent de manière équitable et durable aux opportunités économiques qui favorisent la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, l'innovation et la digitalisation) tout en contribuant aux **Solutions 1 (pauvreté et inégalité: contribuer à l'égalité des sexes et à des économies durables) et 6 (Egalité des sexes:**

² Y compris les stratégies et engagements nationaux en matière de genre et de jeunesse, tels qu'un plan d'action national sur 1325, une politique nationale de la jeunesse, etc.

Accélérer la réalisation de l'égalité des sexes : inclusivité et autonomisation économique des femmes, égalité de pouvoir et de représentation) de la Stratégie du PNUD pour l'égalité des sexes, 2022-2025 ainsi qu'à l'Objectif 10 : Réduction des inégalités – Cibles 1, 2, 3, 4, 5 de l'Agenda 2030.

- c) Une brève explication de la façon dont le projet comble les lacunes stratégiques et financières et complémente toute autre intervention pertinente, financée par le PBF ou autrement. Fournissez également un bref résumé des interventions existantes dans le secteur de la proposition en remplissant le tableau ci-dessous.

Les lacunes et complémentarités des interventions existantes sont résumées dans le tableau ci-après en lien avec le projet.

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle	Recommandations pertinentes des évaluations Justifiant le projet réintégration communautaire des Ex-combattants
Dialogue Social et communautaire inclusif pour la paix en Centrafrique	PBF \$ 3 508 593.13	Le projet a été initié pour combler le gap structurel du dialogue social et communautaire inclusif qui se traduit par une faible implication des populations à la base dans les processus de négociation et de mise en œuvre des accords de paix en RCA. Il saisit l'opportunité de la redynamisation de l'exécution des résolutions de l'Accord Politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) signé le 6 février 2019 entre le gouvernement et les 14 groupes armés incluant entre autres les élections locales apaisées, le dialogue communautaire et la relance des activités économiques. L'objectif principal du projet est de contribuer à la promotion du dialogue social et communautaire inclusif favorisant la résilience du capital social des communes des régions du nord-ouest et du sud-est les plus affectées par les multiples crises, y	La mise en œuvre du nouveau projet mettra à profit les réalisations du projet dialogue, notamment les infrastructures de paix (CLPRs, OFCA, conseil des jeunes, associations confessionnelles et religieuses, etc.), déjà formées, ainsi que le maillage de la zone de couverture à travers les volontaires déjà recrutés. De même les fora et les assemblées de dialogue ont déjà déblayé le terrain pour des initiatives communautaires futures	La disponibilité de la partie nationale à poursuivre le DDR à travers la réintégration communautaire des Ex-combattants, en vue de combler le gap du PREC/BM. La volonté manifeste des combattants de la CPC à se rendre aux autorités locales pour intégrer le PNDDRR, exprimée à travers retour massif dans certaines localités (Bambari, Alindao, etc.) Les opportunités de plaidoyer pour la cohabitation pacifique déjà entamées, offertes par les infrastructures de la paix formées, ainsi que la disponibilité des autorités locales et des services techniques déconcentrés à accompagner le processus La mise à contribution des Groupes de Travail des Solutions Durables mis en place par le PNUD, dans toutes les préfectures aiderait, à faire comprendre aux Ex-combattants la nécessité de partager les bénéfices

Bd

any

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle	Recommandations pertinentes des évaluations Justifiant le projet réintégration communautaire des Ex- combattants
		compris les récentes tensions pré et postélectorales de 2020/2021. Le projet contribuera de manière durable à l'apaisement des processus politiques locaux, à la promotion de la gouvernance locale inclusive favorisant ainsi la création des conditions d'un développement local participatif et inclusif.		du programme avec les autres membres de la communauté, y compris les autres jeunes à risque
Appui à la médiation et au dialogue pour une paix durable (sept 2017-Nov 2020)	PBF : \$ 4 503 996	(i) Contribuer à un environnement propice à l'apaisement et la consolidation de la paix en RCA par un appui à la médiation de haut niveau politique, l'appui à la mise en commun des approches nationales et locales de médiation, une communication améliorée sur les efforts du gouvernement et du peuple centrafricain en matière de médiation. Fournir l'appui technique et logistique nécessaire aux parties prenantes à la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation (APPR signé le 6 fév. 2019) et soutenir les mécanismes de coordination et de suivi de l'accord.	Le projet adressera les gaps de réintégration communautaire des Ex-combattants à travers leur resocialisation et la mise à disposition des activités socio-économiques durables et de sensibilisation au sein des communautés et laissera les aspects DD et d'éligibilité au Gouvernement et à la MINUSCA, de par le mandat politique de la mission.	En direction des populations : La paix, la sécurité, la démocratie et le développement en général et l'APPR-RCA en particulier, concernent au premier chef les Centrafricains eux-mêmes dans leur volonté d'aller réellement vers une paix durable. De réels efforts doivent se poursuivre pour ne pas interrompre la réintégration des Ex-combattants. Ceci contribuera à répondre à l'évidence de suivi de l'application partielle l'APPR-RCA En direction des autorités des Préfectures Il est recommandé de mettre un accent particulier dans les localités de la préfecture où il y a encore des menaces des groupes armés. En direction du Gouvernement , il est vivement recommandé de s'approprier le processus de la réintégration communautaire des Ex-combattants pour asseoir les bases d'une paix et de

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle	Recommandations pertinentes des évaluations Justifiant le projet réintégration communautaire des Ex-combattants
				la réconciliation nationale à travers tous les acteurs et bénéficiaires aux différents niveaux. La poursuite du renforcement des capacités des médias professionnels permettra de passer des émissions radios, des spots publicitaires nécessaires à la bonne conduite du processus
Promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix en RCA (Aout 2017-Aout 2019)	PBF : \$ 2 548 383	Contribuer au renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique	Le projet a fortement contribué à l'amélioration du cadre légal en faveur de la participation des femmes aux affaires de la Nation, à l'accroissement de l'inclusion des femmes dans les processus décisionnels et à susciter un engouement des femmes leaders à la base désormais aptes à s'engager dans les processus de la nation Le nouveau projet capitalisera ces acquis de promotion de l'inclusion des femmes pour une participation effective des femmes aux activités de la réintégration communautaire. Les femmes élues seront mises à contribution pour cette mobilisation	L'expérience a montré que les femmes se mobilisent facilement quand les messages sont apportés et expliqués par les femmes leaders de leur communauté. Les femmes élues doivent être mises à contribution pour un plaidoyer suscitant l'engagement des femmes et leur participation aux activités du projet
Femmes, arbre de paix : pionnières de la gouvernance locale inclusive en RCA (1er nov 18, 30 nov 20)	PBF(GPY I) : \$ 1 500 000	Appuyer l'adoption des avancées genres du projet du Code électoral et permettre une amélioration de la participation politique des femmes ainsi que les organisations de la société civile et à base communautaire ainsi que les partis politiques	A la différence de l'appui à l'appropriation du cadre législatif (code électoral), le projet contribuera à faire participer les femmes au processus de réintégration communautaire à travers leur resocialisation pour celles Ex-combattantes et le changement de leurs moyens d'existence par l'entrepreneuriat pour toutes	Utiliser cette expérience de l'engagement participatif des femmes pour leur appropriation du processus de réintégration pour participer aux opportunités économiques durables et en tirer profit
Communication et sensibilisation pour la	PBF : \$3 557 390	Contribuer au retour à la paix définitive en République Centrafricaine et à la création des conditions	Le projet a mis un accent sur la vulgarisation de l'APPR auprès des populations et des initiatives locales d'intérêt	Il importe que les acteurs comprennent que la réintégration communautaire des Ex-combattants fait partie du

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle	Recommandations pertinentes des évaluations Justifiant le projet réintégration communautaire des Ex-combattants
cohésion sociale		favorables au développement durable par la participation massive des femmes et des jeunes à la vulgarisation des différentes initiatives de consolidation de la paix, de cohésion sociale et de réconciliation nationale	communautaire ont été réalisées. Le projet n'a pas accordé un accent particulier à une dynamique de résolution des conflits au niveau communautaire, il était question de rendre compte aux populations du niveau de mise en œuvre de l'APPR et de favoriser son appropriation. Le projet actuel permettra d'aller plus loin dans la participation effective des Ex-combattants à leur resocialisation au sein de leur communauté et être acteur de leur avenir à travers l'acquisition de moyens d'existence durable leur permettant de participer à la stabilité du pays	processus DDRR qui est une composante de l'APPR pour lequel tous se sont engagés. La mise en œuvre de la réintégration et sa réussite, restent aujourd'hui un pan essentiel de la stabilisation
Appui au développement local et à la résilience (Jun 2019-Jun 2021)		Relancer le développement local et le renforcement des capacités de résilience des collectivités comme réponse urgente et innovante pour la revitalisation socioéconomique à la base, la prévention des conflits entre les communautés ayant souvent des activités économiques concurrentielles dans l'occupation des terres (agriculture versus élevage) avec des incidences transfrontalières dans le cas de la transhumance.	Ce projet a créé les conditions de revitalisation à la base travers des activités communautaires économiques et le renforcement de la coexistence pacifique qui permettent la relance des économies locales. Le nouveau projet va capitaliser ces acquis comme des opportunités de réintégration	En cours : Identifier les opportunités créées par ce projet pour lancer les bases de la réintégration communautaire des Ex-combattants, en tenant compte des jeunes à risque
Appui au processus électoral en RCA 2019_2022 (Nov. 19-Dec 22)	Basket Fund : Gov, Minusca, UE, PNUD, Allemagne, UK, Japon, Italie	Apporter une assistance au renforcement des capacités organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles des principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral. ;	Accroître l'inscription des femmes comme électrices (46,67% des inscrits en 2020 pour les élections générales) et accroître les candidatures des femmes et des jeunes aux élections locales comparées aux législatives (234 femmes candidates aux législatives sur 1501 candidats soit 15,58%) .	En cours : Capitaliser sur cette implication des femmes pour leur participation au processus de réintégration en tant qu'actrices et non simple bénéficiaires

Nom du projet (durée)	Donateur et budget	Orientation du projet	Différence / complémentarité avec la proposition actuelle	Recommandations pertinentes des évaluations Justifiant le projet réintégration communautaire des Ex-combattants
Appui aux solutions durables pour les personnes déplacées ou retournées et leurs communautés d'accueil ainsi que pour les enfants³ libérés des groupes armés dans les préfectures de Ouham-Pendé et de la Basse-Kotto (2021-2023)	PBF : 3 000 000 USD	Le projet est conçu comme une initiative pilote d'appui à l'opérationnalisation de la stratégie des solutions durables en RCA	Le projet vise à : (i) contribuer à la mise en place d'une approche intégrée permettant un retour apaisé des personnes déplacées ou réfugiées au sein des communautés d'accueil, (ii) renforcer les capacités de relèvement et de résilience des communautés locales, y compris les PDI et les personnes retournées, et réduire leur dépendance de l'aide humanitaire, (iii) soutenir la mise en œuvre de l'Accord politique pour la Paix et la Réconciliation (APPR) du 6 février 2019 en offrant des perspectives de formation, de protection et de réintégration socio-économique aux jeunes et adolescents associés aux groupes armés afin qu'ils jouissent pleinement de leurs droits fondamentaux et ainsi pérenniser les acquis de la paix, (iv) soutenir l'autonomisation des filles et femmes vulnérables, en particulier celles qui sont victimes des Violences Basées sur le Genre (VBG)	Ce projet qui couvre deux préfectures du nouveau projet, a créé les conditions de retour à travers des activités communautaires économiques et la réhabilitation des infrastructures sociales de bases, qui permettent la relance des économies locales.
Appui à la Réinsertion et à la Réintégration socio-économique des ex combattants et les jeunes à risque vulnérables à Bangui, Bria, Kaga Bandoro et Markounda	Financement Banque Mondiale à travers le gouvernement (UEPNDDR) : 7,022,633.05 USD	Contribuer à la réinsertion et à la réintégration socio-économique des Ex-combattants et appuyer les jeunes à risques/vulnérables ainsi que les communautés d'accueil.	Le projet vise à donner d'autres alternatives de subsistance aux ex-combattants et les jeunes à risques/vulnérables afin de décourager leur participation dans les conflits et encourager des initiatives communautaires	Le projet est en cours et pourra apporter des leçons apprises sur les bonnes pratiques pour la mise en œuvre des projets de réintégration des ex-combattants

BS

CM

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre (4 pages max plus annexe du cadre des résultats)

a) Stratégie et approche du projet

L'objectif global du projet est de contribuer à la consolidation de la paix à travers l'amélioration de l'environnement sécuritaire par la réintégration socio-économique communautaire des Ex-combattants, des femmes et filles associées aux groupes armés et leur participation en même temps que leur communauté d'accueil à la promotion de la cohésion sociale.

De manière spécifique, le projet va consister à : (i) (re) développer les connaissances et les compétences psychosociales et interpersonnelles des Ex-combattants et des membres de la communauté pour promouvoir la paix et la cohésion sociale ; (ii) réhabiliter les infrastructures communautaires de base avec la participation conjointe des Ex-combattants et des membres de la communauté comme opportunité de génération rapide de revenu, de rétablissement de la confiance et d'amélioration des services sociaux de base; accroître l'accès des participants aux opportunités socioéconomiques pour créer/relancer, développer et pérenniser des activités de revenus qui vont contribuer à relancer les économies locales.

Le projet appuiera une réintégration socio-économique complète et durable, en vue de répondre au gap des programmes précédents, en termes de durabilité et de pérennisation par le renforcement de la professionnalisation des bénéficiaires dans les métiers choisis, plus de durée dans les cash-for work pour faciliter un revenu plus conséquent débouchant sur l'entrepreneuriat, des AGR et des compétences psychosociales et interpersonnelles, ainsi que d'une meilleure autonomisation socioéconomique et de la création d'emploi, gages d'une stabilité et d'une dissuasion à la reprise d'armes, à travers une intervention concomitante sur les thématiques interdépendantes suivantes à savoir :

- La resocialisation qui mettra l'accent sur la réadaptation sociale et l'assistance psychosociale des participations ;
- Le financement des initiatives économiques des participants en vue de leur autonomisation économique, contribuant ainsi à la relance des économies locales ;
- La mobilisation et la réhabilitation des infrastructures communautaires mettant l'accent sur les travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo) et la promotion de la cohésion sociale.

La mise en œuvre de ces volets se fera par les récipiendaires, à travers l'approche 3x6 de la Réintégration socio-économique. Celle-ci consiste à passer d'un soutien immédiat aux populations affectées par un conflit à un niveau où les populations cibles contrôlent elles-mêmes le processus de développement. Tout en se basant sur les opportunités économiques existantes, elle contribue à la reprise économique d'une part et à la réintégration socioéconomique des Ex-combattants et des populations vulnérables menacées d'exclusion sociale, d'autre part. L'accent est mis sur les efforts de réinsertion communautaire plutôt que sur la mise en œuvre de programmes de soutien individuels. L'expérience a montré l'importance et la nécessité pour les Ex-combattants de travailler avec les membres de la communauté et les populations déplacées, tant aux plans sociaux qu'économiques pour des raisons de renforcement de la cohésion sociale. Les activités visent à soutenir la capacité d'absorption des communautés à recevoir un nombre important de groupes.

La mise en œuvre du projet place la communauté au centre de l'intervention avec ses trois phases assorties chacune de deux étapes dont l'exécution complète conditionne l'atteinte des résultats escomptés, notamment : i) l'inclusion (engagement et génération de revenus rapides), basée sur la participation volontaire des femmes, hommes, filles et garçons, centrée sur la communauté, stimulant l'économie locale, renforçant la cohésion sociale, ii) l'appropriation (épargne et Groupement d'Intérêt économique (GIE), basée sur l'étude des filières porteuses (opportunités de réintégration) conformément aux besoins/attentes spécifiques Ex-combattants et membres des communautés, y compris les femmes et les filles. ; le choix libre de l'activité dans un groupe homogène ; la construction de son avenir et le partage des risques ; et iii) la durabilité (investissement et expansion des marchés), axée sur la création d'emplois durables, la mise en réseau, la maîtrise de la chaîne de valeur, le développement de partenariat. Il s'agira de mettre en place un processus de création d'emplois temporaires et d'opportunités économiques durables pour les Ex-combattants et les femmes/filles associées aux groupes armés, les populations vulnérables et à risque d'exclusion sociale à travers des appuis à la reconstruction communautaire, la promotion de la cohésion sociale et la mise en place d'un mécanisme favorisant l'épargne permettant ainsi à chaque participant ou à son groupement de se constituer un capital dans le but d'investir dans une activité génératrice de revenu plus durable.

Le projet va proposer des interventions tenant compte de la sensibilité genre afin que les aspects de genre soient mis en avant, surtout en sachant que les besoins en matière de réconciliation et de réinsertion socioéconomique nécessitent une meilleure compréhension du rôle que joue le genre dans les diverses communautés et de la façon dont le programme peut mettre en valeur les capacités inhérentes afin de consolider des interventions durables. Adopter un processus inclusif et participatif dans la réintégration, augmentera considérablement les chances d'un appui dans la recherche de la sécurité et de la consolidation de la paix et facilitera une meilleure cohabitation entre les Ex-combattants et leurs communautés.

Le projet mettra un accent particulier sur la remise en état des infrastructures communautaires de base dans les zones de retour des Ex-combattants, non seulement dans le but d'améliorer l'accès aux services de base des communautés d'accueil, ou d'injecter rapidement de l'argent frais dans l'économie locale, mais aussi et surtout de renforcer leurs capacités à absorber le flux des retournés (combattants, personnes déplacées internes, etc.) et autres groupes vulnérables (femmes chefs de ménage, jeunes à risque, etc.), tout en contribuant à l'atténuation des risques de résurgence des conflits. Pour ce faire, les activités qui seront mises en œuvre devront encourager les combattants et les populations hôtes à travailler ensemble afin de réparer le tissu social et contribuer à la revitalisation de l'économie locale.

L'approche adoptée place la communauté au centre de l'intervention avec ses trois phases assorties chacune de 02 étapes dont l'exécution complète conditionne l'atteinte des résultats escomptés., selon le schéma suivant :

Phase I		Phase II:		Phase III	
Inclusion		Appropriation		Durabilité	
Engagement	Génération rapide de revenus	Épargne	Joint ventures	Investissement	Accès aux marchés

XXXXXXXX

La stratégie et l'approche de mise en œuvre du projet ne changeront pas.

Les modifications privilégieront la cible ex-combattants autant que faire se peut (les 131 et bien d'autres éventuels), tout en comblant le déficit d'ex-combattants à partir des listes de

l'UEPNDDRR avec les bénéficiaires suivants : i) éléments des groupes armés non éligibles au PNDDRR et éléments des groupes d'autodéfense, ii) les femmes victimes des VBGs, et; iii) les jeunes à risques (jeunes démunis, déscolarisés, désœuvrés et vulnérables au recrutement dans les groupes armés), qui auront le même traitement que les ex-combattants. Les éléments des groupes armés non éligibles au PNDDRR et les éléments des groupes d'autodéfense auront les mêmes traitements que les ex-combattants, à la seule différence qu'ils ne sont pas éligibles au PNDDRR. L'implication des jeunes à risques (jeunes démunis, déscolarisés, désœuvrés et vulnérables au recrutement dans les groupes armés) dont une infime proportion avait été prévue dans la cible « membres de la communauté » va inverser leurs énergies réactives et les tentations de rejoindre les groupes armés, et donc les transformer en acteurs du développement communautaire.

Le ciblage des bénéficiaires directs est étendu aux éléments des groupes armés non éligibles au PNDDRR et éléments des groupes d'autodéfense, aux jeunes à risques (jeunes démunis, déscolarisés, désœuvrés et vulnérables au recrutement dans les groupes armés)

L'approche consistera à cibler en plus des Ex-combattants, les combattants affiliés aux groupes armés et aux groupes d'autodéfense non éligibles au PNDDRR, les jeunes à risque qui existent réellement sur le terrain tant il est vrai que pour la plupart ils sont des déserteurs volontaires des groupes armés, des déscolarisés, des désœuvrés dont certains ont une grande influence sur les autres et peuvent peser sur leur décision de rejoindre les groupes armés.

Les composantes resteront les mêmes, mais les résultats, les produits et les activités seront réajustés en tenant compte de la cible additionnelle et les allocations resteront dans les mêmes proportions.

Phase I : l'inclusion : (engagement et génération de revenus rapides), basée sur la participation volontaire, centrée sur la communauté, stimulant l'économie locale, renforçant la cohésion sociale. Elle comporte une dimension individuelle et une dimension collective. L'inclusion individuelle se rapporte à la participation volontaire des personnes ciblées par le projet à la réhabilitation des infrastructures sociales et/ou publiques.

Phase II : l'appropriation : (épargne et Groupement d'Intérêt Economique), basée sur l'étude sur les filières porteuses (opportunités de réintégration) ; l'Opérationnalisation des activités choisies ; la construction de son avenir et le partage des risques, consiste à mettre en commun l'épargne accumulée et à amener les bénéficiaires à s'organiser entre eux pour développer un projet d'activité économique (partager le risque). L'objectif étant à terme de garantir un processus d'autogestion des activités économiques pour contribuer à la génération de revenus futurs, basés sur leurs propres intérêts, leurs compétences, le potentiel économique et sur une évaluation des options les plus accessibles et réalisables. Selon l'approche 3x6, le projet s'engagera à apporter l'équivalent de 200% de l'épargne au groupement dont le projet est approuvé par le comité local de sélection.

L'application de l'approche 3x6 au contexte de la République Centrafricaine se fait dans le respect des principes et pratiques adoptés par les principaux acteurs humanitaires et de développement. Un barème journalier de 2500 FCFA est utilisé, en sachant que dans le cas de ce projet, ce montant se répartit d'une part en un salaire payé au sens strict de 1500 FCFA et d'autre part en un montant d'épargne suggéré de 1000 FCFA, qui est capitalisé pour constituer un apport propre permettant de démarrer une activité génératrice de revenu. Dans le cadre du projet, la durée des travaux THIMO sera de 60 jours par participant (ex-combattant ou membre de la communauté sélectionné, suivant un ratio indicatif de 2 Ex-combattants pour 3 membres de la communauté ou jeunes à risque). Par conséquent, au terme de la phase 1 consacrée aux THIMO, chaque participant aura reçu un salaire strict de 90.000 FCFA lui permettant de subvenir aux

besoins immédiats de son ménage, et constitué une épargne de 60.000 FCFA qui pourra servir de base pour lancer une activité économique durable. Dans la deuxième phase, les participants qui désirent sur base volontaire se regrouper en association productive et lancer une activité génératrice de revenu plus importante pourront bénéficier d'une subvention additionnelle d'un montant équivalent à 2 fois l'épargne mobilisée. La taille optimale d'un groupement est de 10 à 12 personnes dont l'épargne pourrait atteindre (12x60.000 F CFA) 720.000 F CFA. Subventionnée, cette épargne fera 1.440.000 F CFA qui pourraient être arrondis à 1.500.000 F CFA. C'est sur cette base que le plan d'affaire du Groupe sera élaboré. Des sessions de formation seront organisées sur la méthodologie d'élaboration des plans d'affaire et l'éducation financière. Certains participants qui le souhaitent bénéficieront d'une formation professionnelle individuelle en lien avec son secteur d'activité dans un centre de formation ; le projet prévoit la réhabilitation et l'équipement d'au moins un centre de formation par zone à cette fin. On estime à 60% (sur un total de 2500 personnes, en estimant qu'au départ le projet impliquera plus de main d'œuvre) le taux des participants qui souhaiteront poursuivre le projet pour la deuxième phase (soit environ 1500 bénéficiaires, dont 300 pour la formation professionnelle). Les participants qui ne souhaitent pas poursuivre sont libres de retirer leur épargne et de démarrer leur propre activité. Au total, un participant du projet qui suit toutes les phases, bénéficiera d'un montant d'appui direct (hors valorisation des formations reçues et du suivi) équivalent à 270.000 FCFA. Pour les 300 participants qui seront engagés dans la formation professionnelle, une participation aux frais (inscription, prise en charge, etc) est prévue à hauteur maximum de 120.000 FCFA par personne.

Les paramètres détaillés de budgétisation du volet réintégration socioéconomique sont présentés dans les tableaux suivants :

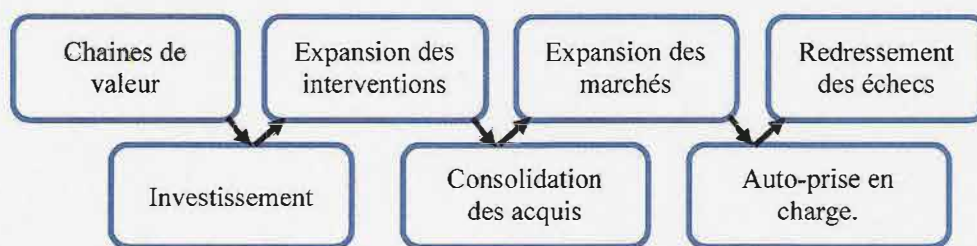
Hypothèses de budgétisation pour les activités THIMO et AGR	
Nombre de bénéficiaires pour THIMO	2500
Nombre de jours THIMO	60
Salaire journalier - 2500 FCFA (USD)	4,2
Dont part d'épargne suggérée - 1000 FCFA (USD)	1,7
Equipements de protection et outils individuels pour THIMO per capita (USD)	50
Coût de formation et sensibilisation THIMO (lumpsum per capita)	45
Coût de supervision directe et suivi par ONG/OSC pour la phase 1. THIMO (per capita)	30
Taux de rétention des participants pour la phase 2. AGR	60%
Nombre de bénéficiaires pour la phase 2. AGR	1500
Taux de multiplication de l'épargne pour la définir comme subvention de démarrage	2
Coût du coaching, orientation, formation, pour la phase 2. AGR (USD per capita)	45
Coût de la supervision directe et suivi par ONG/OSC pour la phase 2. AGR (USD per capita)	30

Bénéfices monétaires per capita	USD
Phase 1. THIMO - Part salaire : 60 jours x 1500 FCFA (2,5 USD) = 90.000 FCFA	252
Phase 1. THIMO - Part épargne: 60 jours x 1000 FCFA (2,5 USD) = 60.000 FCFA	102
Phase 2. Appui aux AGR - Subvention égale à 2 x l'épargne constituée = 120.000 FCFA	204
Total des bénéfices monétaires pour un bénéficiaire participant aux phases 1 et 2	558

Phase III : la durabilité (investissement et expansion des marchés), axée sur la création d'emplois durables, la mise en réseau, la maîtrise de la chaîne de valeur, le développement de partenariat.

Il s'agira de mettre en place un processus de création d'emplois temporaires et d'opportunités économiques durables pour les Ex-combattants et les populations associées, vulnérables et à risque d'exclusion sociale à travers des appuis à la reconstruction communautaire, la promotion de la cohésion sociale et la mise en place d'un mécanisme favorisant l'épargne permettant ainsi à chaque participant ou à son groupement de se constituer un capital dans le but d'investir dans une activité génératrice de revenu plus durable.

La durabilité se réfère à l'idée de faire des choix parmi différentes opportunités, d'accéder des marchés afin d'augmenter les revenus et de générer de l'emploi durable, selon schéma suivant :



L'appui aux activités génératrices de revenus, la formation professionnelle, la promotion des chaînes de valeurs et l'entrepreneuriat local sont désormais nécessaires afin de d'offrir des perspectives d'avenir et d'insertion pour les Ex-combattants et les groupes à risques et poser les bases solides du développement local durable. Un partenariat public privé sera encouragé pour la mise en œuvre des projets de développement des chaînes de valeur notamment celles basées sur la promotion des filières.

Un appel à candidature auprès d'ONG nationales, doit permettre à la structure sélectionnée d'assurer l'orientation, structuration, l'accompagnement et l'encadrement des associations créés par les bénéficiaires tout en renforçant leurs capacités techniques et organisationnelles à travers des formations dans différents domaines de compétences à déterminer après une évaluation des besoins.

La sélection des bénéficiaires se fera avec l'UEPNDDR, le Comité Local de la paix et de réconciliation (CLPR) et les autorités locales, selon des critères à définir spécifiquement.

Les GIE mis en place durant les activités THIMO seront formalisés, et verront leurs épargnes renforcées à travers le développement avec l'appui technique et financier du projet des initiatives économiques (rentables et bancables) qui seront soutenues à travers un fonds de garantie mis en place durant la 2^{ème} étape du projet, en vue de la pérennisation des actions qui déboucheront vers la durabilité du processus favorisant ainsi la promotion des chaînes de valeurs. Des formations liées à la gestion des activités seront également promues concomitamment.

Avec l'appui des Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR), opérationnels, les activités Thimo seront mises à profit en vue d'identifier parmi les bénéficiaires (Ex-combattants et communautés H/F/J), ceux qui sont habilités à être « ambassadeurs de la paix », renforçant ainsi la promotion de la cohésion sociale. Cette action permettra également et de façon systématique aux Ex-combattants de participer au sein de leur communauté à la promotion de leur resocialisation.

BT

CLP

Le projet mettra également un accent sur les aspects psychosociaux des participants tant il est vrai qu'ils subissent aussi une séparation des réseaux de soutien social inhérent à leur qualité de revenants des groupes armés, créant un sentiment de marginalisation, de stigmatisation et de rejet par les communautés d'accueil à cause de leur participation au conflit. Il en est de même pour ce qui est du renforcement de l'assistance santé immédiate pour les bénéficiaires (Ex-combattants - communautés) qui ont eu des traumatismes, à travers le référencement des cas graves.

Tout cet accompagnement socio-économique sera renforcé par une assistance permanente des services techniques déconcentrés de l'État, préparant ainsi la phase d'appropriation un des socles de la durabilité.

Cette approche qui prend en compte les principales leçons apprises dans la mise en œuvre des précédents programmes de réintégration socioéconomique, est conçue sur une base solide qui manque dans la plupart des programmes de réintégration : i) la durée (généralement courte) ; ii) le financement (mettre des participants au travail, injection de ressources financières dans l'économie locale, fourniture d'opportunités alternatives d'emplois) ; iii) la promotion de la cohésion sociale entre les membres de la communauté par leur participation dans des Programmes de reconstruction à intérêt communautaire, et entre eux et les Ex-combattants, mais aussi en tant qu'acteurs/ambassadeurs de la paix ; iv) Promotion de l'épargne individuelle pour investir dans le développement d'activités économiques avec une coparticipation du programme ; v) L'appropriation individuelle à travers la prise de risques financiers dans le développement d'activités économiques et l'engagement dans des joint-ventures et vi) la prise en compte des aspects transversaux : genre, autonomisation, prévention des VBG, prévention et traitement du VIH/SIDA, protection de l'environnement, communication et sensibilisation, groupes aux besoins spécifiques, handicap, différences d'identité culturelle, durant toute la dynamique d'exécution du projet.

La participation des femmes et l'avancement des objectifs d'égalité des sexes et d'autonomisation de la femme

Selon la vision du projet, pour une participation effective des femmes dans les activités liées au processus de réintégration, il est vital d'accroître les opportunités qui leur sont offertes, au lieu de les confiner dans leurs activités domestiques habituelles. Les femmes et les filles, qu'elles soient associées aux conflits armés, soit celles des communautés d'accueil, d'intégration, doivent bénéficier d'un soutien particulier et leur participation aux forums consultatifs ou décisionnels doit être assurée. La prise en compte de l'aspect Genre est un élément vital pour la réussite du processus de réintégration compte tenu de la leçon apprise du premier projet d'appui au processus DDR mis en œuvre par ONU Femmes.

Cette stratégie se traduira à travers les considérations suivantes :

- ✓ Information, communication, mobilisation et sensibilisation : À travers des partenaires locaux, le Projet organisera également dans les zones de retour des campagnes d'information, d'éducation et de sensibilisation pour mobiliser les populations autour des objectifs communs, promouvoir les notions de pardon, de tolérance et encourager la réconciliation et le respect des droits de l'homme.
- ✓ Approche participative : Pour une meilleure appropriation des activités du projet, sa mise en œuvre repose sur une approche participative impliquant les autorités (centrales et locales) et les communautés locales (membres de la communauté, combattants, jeunes et personnes vulnérables, etc.). Ces dernières seront associées à la planification et la mise en œuvre du projet afin de permettre une meilleure appropriation et d'assurer la pérennisation des acquis. L'implication de ces groupes mixtes encouragera les différents membres de la

communauté à travailler ensemble sur des projets d'intérêt commun et aidera à prévenir les conflits et renforcer la cohésion sociale.

- ✓ Inclusion des groupes vulnérables : Le projet devra offrir des opportunités outre les Ex-combattants, aux groupes vulnérables tels que les personnes déplacées internes de retour, et les personnes vulnérables, d'avoir accès à l'emploi et aux revenus rapides et temporaires. Vu que ces groupes constituent généralement une main d'œuvre non-qualifiée, leur prise en compte dans les THIMO générerait des opportunités de création rapide d'emplois et des revenus.
- ✓ Appui à la création d'emplois et la formation professionnelle. Le projet propose une approche intégrée visant le réaménagement des espaces de formation et leur équipement, la formation technique aux métiers susceptible d'accroître les compétences des bénéficiaires, les moyens matériels et financiers pour développer des activités lucratives et génératrices des revenus. La méthodologie du projet sur cet aspect particulier repose sur la maîtrise des métiers professionnels qui permettent aux bénéficiaires d'initier des activités génératrices des revenus, de manière autonome et durable. Cette formation professionnelle se fera au niveau local à travers deux types de partenariat : i) soit avec les structures techniques nationales et/ou déconcentrées de l'Etat telles que l'ACDA (Agence Centrafricaine de Développement Agricole) pour le secteur agricole, l'ANDE (Agence Nationale de Développement de l'élevage) pour le secteur de l'élevage, l'ACFPE (Agence Centrafricaine de Formation Pour l'Emploi) pour l'entrepreneuriat, la commercialisation, les petits métiers tels que la mécanique auto/moto, la peinture, la plomberie et le carrelage, la JPN (Jeunesse Pionnière Nationale) pour la menuiserie, la couture, la maroquinerie, la vannerie, etc. ii) soit alors, avec les ONGs internationales intervenant dans les localités de mise en œuvre dans divers domaines correspondant aux besoins en professionnalisation des bénéficiaires.
- ✓ Création des centres multifonctionnels pour l'autonomisation des femmes : Il s'inscrit dans le cadre de plateformes multifonctionnelles composées de la maison, d'un forage, d'une plateforme de transformation des produits agroalimentaires et à la longue d'un restaurant et d'un centre de formation. Dénommés « Maison du bien-être "Da ti SEDOUTI" construites dans le cadre du projet SEDOUTI ces centres serviront de cadres par excellence pour faciliter les échanges entre les ex-combattantes, femmes associées aux forces et groupes armés et les femmes membres des communautés ainsi qu'entre les femmes chrétiennes et les femmes musulmanes.

Enfin, l'approche repose sur l'utilisation des capacités, des ressources et du savoir-faire local pour transformer les receveurs passifs d'assistance du développement en des acteurs économiques proactifs, compétents et capables de définir et de gérer le processus du développement et les résultats. Elle prône de s'écarter du terme de bénéficiaire pour désormais utiliser le vocable de participant, plus approprié à la démarche de responsabilisation et d'autonomisation et de s'assurer que l'on passe par des ONGs locales et Organisations à base communautaire pour la mise en œuvre des activités.

Il s'agira ici d'accompagner les bénéficiaires pour leur permettre de multiplier eux-mêmes leur production au prix de leur sueur, se sentir eux-mêmes propriétaires et découvrir d'eux-mêmes la pertinence de la protéger. A titre illustratif, organiser des Ex-combattants en brigades d'assainissement avec des équipements et un bureau, ou un salon de coiffure ou alors un champ communautaire d'arachide avec des plateformes multifonctionnelles pour pates ou huile d'arachide et même des tourteaux pour les animaux.

Synergies et cohérence

La stratégie solutions durables : soutenue par les Nations Unies en RCA est en cours de validation—les zones géographiques prioritaires de cette stratégie seront identifiées sur la base d'évaluations. Les données issues de ces évaluations seront triangulées pour assurer la complémentarité entre la réponse solutions durable et ce projet.

Accompagnement des bénéficiaires tout au long du projet : le projet inclura un appui de long terme des bénéficiaires ayant reçu un soutien socio-économique pour leur offrir un appui ponctuel au besoin après la fin de la formation, de la distribution de kit et/ou de la mise en place de coopératives. Il s'agira également de poursuivre le soutien psychosocial dans la durée. A cet effet, le projet visera à travailler avec les personnes formées en matière de guérison des traumatismes dans le cadre du projet PBF Appui à la Guérison des Traumatismes et Prévention des conflits (IRF-432) mis en œuvre par ONU Femmes et UNFPA.

b) Théorie du changement du projet

- **Si** les ex-combattants bénéficient d'appui en resocialisation comme première étape de leur réintégration ; **alors** ils seront plus aptes à entreprendre une réintégration sociale et économique réussie et durable dans leurs communautés, en adoptant un comportement adapté à la vie en communauté, en particulier en gagnant leur vie et en résolvant les problèmes sans avoir recours à la violence, et seront moins enclins à reprendre les armes ou à retourner dans les groupes armés ; **parce que** la resocialisation leur aura permis de renouer avec les codes de comportement de la vie en communauté, de renforcer leur engagement à se détourner de la violence, d'apaiser les traumatismes et les freins psychologiques liés à leur passé en tant que combattant et de commencer à développer des échanges et une relation de confiance avec les membres de la communauté.
 - **Si** les ex-combattants et les membres des communautés particulièrement vulnérables au recrutement par les groupes armés reçoivent un appui en termes d'accès aux moyens de subsistance et renforcent leurs perspectives d'autonomie financière dans la durée ; **alors** ils seront plus enclins à rester dans les communautés et à vivre de façon paisible afin de maintenir ces sources de revenus et seront moins enclins à rejoindre les groupes armés pour subvenir à leurs besoins ; **parce que** l'un des facteurs d'attraction les plus importants des groupes armés, outre la promesse de la protection physique lorsque la sécurité est précaire, est la capacité à promettre à leurs rangs de subvenir à leur besoins et à ceux de leurs familles.
- Si** les ex-combattants et les membres des communautés collaborent et se côtoient tout au long du projet à travers une resocialisation et des perspectives socio-économiques communes, **alors** ils la confiance entre eux sera renforcée et la réconciliation durable sera plus probable ; **parce qu'**ils verront que la cohabitation pacifique et collaboration produisent des dividendes supérieurs au conflit en termes de sécurité et d'accès aux moyens de subsistance pour eux et leurs familles.

Les hypothèses de réalisation

La théorie du changement du projet est basée sur le principe de l'importance de la resocialisation pour jeter les bases d'une réintégration durable (voir IDDRS). Cette étape permet de corriger l'inadaptation des Ex-combattants qu'ils ont acquise durant le conflit, y compris « l'individualité transférée par l'arme », sans laquelle ils estiment ne plus exister. Il s'agira de sessions de formation sur la citoyenneté, la sensibilisation sur la vie en communauté, sur le danger des armes et de stupéfiants, le bien-être psychosocial, ainsi que les valeurs morales. Les sessions de formations seront réalisées en y incluant des membres de la communauté affectés par le conflit. L'exemple du DDR de la Côte d'Ivoire de 2013-2015 est une illustration éloquent de la conditionnalité que représente la resocialisation pour la réussite de la réintégration pour un DDR

accompli. Elle est aussi basée sur l'idée d'engager directement les Ex-combattants et leurs communautés dans la gestion de leurs initiatives personnelles et renforcera leur intérêt pour ce processus en démontrant leurs dividendes positifs pour leur propre bien-être et celui de la communauté. Lorsqu'ils commenceront à vivre des dividendes de leur propre travail, ils comprendront l'utilité de l'entrepreneuriat et n'accepteront plus des violences qui détruiront leurs économies.

Cette attitude suppose que les Ex-combattants peuvent être transformés en acteurs de la paix lorsqu'ils sentent un danger qui peut détruire leurs réalisations.

Le projet émet également l'hypothèse que ce comportement facilitera un climat de confiance et déclenchera une adhésion plus large des populations aux processus de paix. C'est le cas des Ex-combattants du Pool en République du Congo Brazzaville qui traquent les bandits pour les remettre à la police parce qu'ils ne cautionnent plus la violence au risque de détruire leurs réalisations financées de 2018 à 2020 par le PBF dans le cadre du projet dialogue inclusif et démarrage du DDR.

Elle suppose enfin, que les communautés estiment que les affres du conflit ont engendré la perturbation de tous les équilibres, en particulier ceux relatifs à la cohabitation pacifique et à l'offre et la qualité des services sociaux de base. A ce titre, elles rendent les Ex-combattants responsables de leur vulnérabilité actuelle. Ainsi donc, la mobilisation des Ex-combattants comme « ambassadeurs de la paix » et leur participation à la réhabilitation des infrastructures sociales de base en même temps que les membres de la communauté, permettra de renforcer la confiance et confirmera leur engagement à réintégrer leur communauté pour contribuer à la consolidation des acquis de la paix.

a) Composantes, résultats et produits escomptés du projet.

Le sentiment d'injustice qui résulterait de l'appui donné aux personnes qui ont participé directement à la violence et à la destruction -les Ex-combattants -, exige dans la conception de l'intervention même (ses critères, ses modalités d'intervention et sa mise en œuvre), que la communauté soit le principal bénéficiaire. Dans ce cadre, les activités d'appui à la réintégration destinées aux Ex-combattants et aux communautés seront articulées autour d'initiatives (ou micro-projets) aptes à renforcer, à créer un environnement et des conditions physiques permettant un processus de réhabilitation, de relèvement et de réconciliation locale soutenue au bénéfice de toute la population. Les activités auront donc globalement, et au-delà de la réinsertion individuelle des Ex-combattants, également pour but de reconstituer et de renforcer le tissu social dans son ensemble en assurant les conditions de sécurité aptes à la relance du développement.

Chaque intervention en appui à la réintégration des Ex-combattants prendra ainsi en compte la possibilité d'étendre les bénéfices à toute la communauté, ce sera le cas de i) la réhabilitation des ouvrages de franchissement, des voies d'accès aux champs qui vont faciliter le désenclavement communautaire pour viabiliser des micro-projets agricoles, ii) la généralisation de l'accès à la formation dans le cadre des appuis à la formation pour les Ex-combattants, ainsi que de iii) la promotion des services de micro finances qui, au-delà de l'appui à la réintégration des Ex-combattants, pourront bénéficier à d'autres membres de la communauté.

Ces interventions prioritaires pourront être de nature différente dans les villes et dans les zones rurales et pourront être de nature différente d'une communauté à l'autre en fonction des problèmes spécifiques rencontrés par ces communautés en matière de sécurité. C'est pourquoi elles seront identifiées par les communautés et ceci de manière participative, consensuelle et inclusive.

Le projet est structuré en deux composantes dont chacune comporte trois produits permettant d'obtenir le résultat attendu dans cette composante.

1. Composante sociale

Résultat 1 : Au moins 1 500 bénéficiaires constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes contribuent à la restauration d'un environnement social apaisé, à travers leur participation à la réduction des violences communautaires, y compris celles faites aux femmes et aux filles dans un cadre global du renforcement de la coexistence pacifique

Ce résultat vise à faire bénéficier systématiquement les Ex-combattants et les membres des communautés d'accueil, de soutien psychosocial et d'éducation civique collectif et individuel, incluant un aspect d'égalité des genres et de protection des femmes et des filles, en vue de leur resocialisation. Les Ex-combattants et les membres de la communauté bénéficieront systématiquement de formations en vue de leur resocialisation les aidant ainsi à sortir de leur inadaptation née de leur participation au conflit.

L'acquisition et l'utilisation des compétences psychosociales et interpersonnelles peuvent faciliter la resocialisation des Ex-combattants (H/F) et leur permettre de renouer avec leurs aptitudes et qualités d'antan d'une vie harmonieuse dans la société, dont la détérioration a entraîné leur inadaptation sociale, celle-ci étant née des déséquilibres psychologiques, mentaux, sociaux dus à leur participation au conflit, notamment, le port d'arme individuelle comme signe de puissance et de pouvoir, les comportements violents et inciviques, les conflits intercommunautaires ; le non-respect des institutions et des normes, la détresse psychosociale et les chocs psychologiques, le repli sur soi identitaire, la stigmatisation, la frustration, la perte d'estime et de la confiance en soi, les violations de leurs droits, qui les poussent parfois à l'abus d'alcool et des drogues. Dans ce cadre, l'amélioration de la culture civique et citoyenne, l'inclusion, la participation des Ex-combattants, des jeunes, des femmes, des autorités locales, civiles et militaires dans les processus sécuritaires, sociaux et économiques atténueront leur attachement au groupe d'appartenance, renforceront leur loyauté envers la société globale et les détourneront des tentations de la reprise des armes, d'adhésion aux groupes extrémistes et de radicalisation.

De même, l'accroissement de l'accès des Ex-combattants et des jeunes à risques d'être recrutés par les groupes armés, les hommes et femmes, des communautés d'accueil à des espaces et processus de dialogue communautaire, à l'alphabétisation, à la professionnalisation, leur structuration en Groupement d'intérêt économique, en coopérative, etc. faciliteront le rétablissement de la confiance entre les Ex-combattants et les communautés, entre les groupes sociaux (capital social horizontal), entre les deux et les autorités locales (capital social vertical) et la promotion des activités de co-développement qui contribueront au renforcement de l'identité nationale et à la réduction des risques de radicalisation et d'extrémisme violent. L'assistance à la réconciliation sera également promue afin de rassurer les victimes des exactions graves subies durant le conflit (en particulier les femmes et filles violentées) et créer les conditions d'une réconciliation et d'une paix durable.

La mise en œuvre des activités qui contribuent à la promotion de la cohésion sociale et à la réhabilitation communautaire s'appuieront sur les mécanismes communautaires de résolution des conflits (Comités locaux de paix et de réconciliation, comités de médiations, comités de paix...) déjà existants. Un accent particulier sera mis sur la prise en compte des groupes de personnes aux besoins spécifiques, des personnes vivant avec handicap, psychiques et blessés de guerre, ainsi que sur la communication qui sera transversale, le développement des compétences psychosociales et interpersonnelles qui atténueront les frustrations individuelles et amélioreront les relations interpersonnelles.

Les produits escomptés pour obtenir ce résultat sont :

Produit 1.1. Environ 1500 participants constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes sont dotés de compétences psychosociales et interpersonnelles améliorées, et ont eu accès à un système d'information, de conseil, d'orientation et de référencement qui contribuent à l'amélioration de leur santé physique et mentale

Les compétences psychosociales constituent des « graines de paix ». L'OMS les définit comme « la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adaptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. (...) Quand le comportement est lié à une incapacité à répondre efficacement au stress et aux pressions de la vie, l'amélioration de la compétence psychosociale pourrait être un élément important dans la promotion de la santé et du bien-être (...) dans son acceptation large renvoyant au bien-être physique, psychique et social. »

Le développement de ces compétences psychosociales favorise l'adaptation sociale et la réussite éducative ; il contribue à prévenir la consommation de substances psychoactives (drogues illicites, tabac, alcool), les problèmes de santé mentale, les comportements violents et sexuels à risque (Mangrulkar, et al., 2001). S'agissant des Ex-combattants, leur incapacité à répondre au stress et aux pressions de la vie les aurait poussés à la violence, à de l'antipathie et à d'autres formes d'actes qui pourraient avoir mis à mal leur santé mentale. Bien que le développement des compétences soit idéal au moment de la socialisation de l'enfant, la faiblesse de ces compétences chez les ex-combattant traduit un déficit de socialisation qui justifie la nécessité de leur renforcement en vue de les resocialiser avec les membres de la communauté d'accueil et de réinstallation pour coconstruire le développement et la paix.

Dans ce cadre, il s'agira en partenariat avec l'UEPNDDRR et le Comité de sélection des bénéficiaires qui aura été mis en place, d'identifier et sélectionner les Ex-combattants et les membres de la communauté ciblés par le projet, évaluer leurs besoins en connaissances sur le processus DDDR, le projet et les processus sociaux, leurs compétences psychosociales : i) sociales ou interpersonnelles ou de communication, ii) cognitives ; iii) émotionnelles et prendre des actions pour les renforcer. Dans ce travail d'information/formation et de communication, le projet promouvra le rétablissement d'un climat de confiance entre la population, les Ex-combattants et les officiers de l'ordre public pour analyser les bénéfices mutuels de la bonne entente, et promouvoir une *coopération effective et sécurisante* entre les parties au travers des séances d'échange d'information et de travail conjoint entre les agents de sécurité, les Ex-combattants et les représentants des forces vives locales ; des campagnes de sensibilisation sur les bénéfices d'un partenariat responsable au regard de la sécurité au niveau local, et les responsabilités de chaque acteur à ce sujet ; la réfection de petites infrastructures facilitant la

réinstallation des forces de défense, si elle est retenue dans les infrastructures à réhabiliter pourrait faciliter ce partenariat.

Dans ce cadre, l'identification des bénéficiaires Ex-combattants issus du profilage de DD seront mis à disposition par l'UEPNDDRR. Il s'agira de se référer à la base de données sur la démobilisation tenue par elle, pour les sélectionner.

Activité 1.1.1. Identifier des participants en besoin d'appui psychosocial ;

Activité 1.1.2. Appuyer la mise en place du système d'information, de conseil et d'orientation, assistance santé immédiate ;

Activité 1.1.3. Développer les compétences psychosociales et interpersonnelles au travers d'appui psychosocial et counseling ;

Activité 1.1.4. Apporter un appui institutionnel et technique à l'UEPNDDR et un renforcement des capacités des acteurs nationaux et partenaires de mise en œuvre des 3 récipiendaires sur la prise en compte du genre dans tout le processus de DDR ;

Activité 1.1.5. Sensibiliser les Ex-combattants /participants, les femmes et filles associées aux groupes armés, et les membres des communautés sur les VBG et leurs conséquences, notamment IST/VIH&SIDA et référencer aux formations sanitaires pour dépistage volontaire et prise en charge médicale (au besoin) ;

Activité 1.1.6. Faciliter l'accès aux kits hygiéniques et de dignité aux Ex-combattants, adolescentes et les femmes associées aux groupes armés et autres femmes et filles, membres des communautés ;

Produit 1.2. : *Environ 1500 bénéficiaires constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes sont engagés dans les processus sociaux (CLPR) et économiques (groupements, coopératives), participent à la prévention de la résurgence des conflits, des violences sexuelles et basées sur le genre, de la radicalisation et au renforcement de la cohésion sociale*

Ce produit traite des activités nécessaires à la (re)socialisation pour la réintégration effective et durable des Ex-combattants et les autres groupes vulnérables dans leurs communautés.

La pratique mondiale du DDR prouve que la réintégration communautaire est plus efficace et durable car elle crée un espace où les Ex-combattants peuvent s'engager, appartenir et contribuer. Elle vise le renforcement de la résilience à la fois au niveau communautaire et au niveau individuel pour avoir une approche globale.

Il comprendra le soutien au développement de fora communautaires de dialogue où les membres de la communauté pourront exprimer leurs pensées et trouver une solution. Le forum sera soutenu pour avoir une approche inclusive avec les femmes et les hommes, les personnes handicapées, les rapatriés, les Ex-combattants et les victimes de guerres.

La communication avec les communautés et les acteurs concernés sera basée sur une compréhension spécifique du lieu de la sensibilité et de l'analyse des conflits afin que l'approche soit spécifique au contexte.

Des séances de sensibilisation sélectionnées en fonction des besoins de chaque lieu seront également proposées dans le cadre du renforcement de la résilience des communautés et des individus. Les activités indicatives suivantes seront mises en œuvre.

Activité 1.2.1. Identifier / profiler les participants au processus de réintégration ;

Activité 1.2.2. Mettre en place/redynamiser les espaces, forums et outils de dialogue et de paix en consultation avec la communauté et promouvoir les actions allant à l'encontre des violences ;

Activité 1.2.3. Renforcer les connaissances et des compétences sur la prévention des conflits, la promotion du dialogue communautaire et les conséquences de la radicalisation et la détention illicite des armes ;

Activité 1.2.4. Renforcer les mécanismes d'alerte communautaire pour la collecte, l'analyse et la gestion de la diffusion des facteurs de risques de crises et conflits ;

Activité 1.2.5 : Soutenir les activités d'assainissement et de vulgarisation de brigades de salubrité, composées d'Ex-combattants et membres de la communauté.

Produit 1.3 : Les participants dans le besoin y compris les jeunes filles, femmes associées aux groupes armés ont accès à des programmes d'alphabétisation et d'éducation de seconde chance, qui permet de rattraper le cursus scolaire de base.

Le programme national de DDR en 2022 a mis en évidence un nombre élevé d'anciens combattants peu alphabétisés. Le taux d'alphabétisation était 26.2% pour les femmes et 49.2% pour les hommes (38.3% pour les jeunes entre l'âge de 15 à 24) selon le Data Bank de la Bank Mondial (2020). La difficulté à écrire et à lire rend difficile la participation active aux activités génératrices de revenus et à d'autres opportunités de formation. Cela limite également la source d'information sur les circonstances dans leurs communautés et leur pays, ce qui augmente les chances d'accéder uniquement à des informations biaisées.

Dans ce contexte, ce produit vise à aider les Ex-combattants et les membres de la communauté en situation de vulnérabilité à améliorer leur niveau d'alphabétisation (en Sango ou en français selon le cas). Il comprendra également le renforcement des compétences mathématiques de base et d'autres compétences de vie basées sur les besoins des participants.

Le projet s'associera aux autorités locales responsables de l'alphabétisation des adultes et des mathématiques de base (ministère de l'Éducation) pour rationaliser le programme scolaire avec le programme éducatif national.

Activité 1.3.1. Appuyer la rescolarisation et les programmes de rattrapage/mis au niveau scolaire ;

Activité 1.3.2. Identifier les besoins en alphabétisation fonctionnelle ciblée des Ex-combattants et des jeunes des communautés ;

Activité 1.3.3. Mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation fonctionnelle.

2. Composante économique

Résultat 2 : Les ex-combattants (H/F/J) et leur communauté d'accueil bénéficient des programmes de formation professionnelle ciblée et de moyens d'existence et d'actifs productifs durables qui contribuent à la relance du développement local, au renforcement de leur autonomisation économique, et à leur réintégration communautaire.

Cette composante vise les activités nécessaires à la relance de l'économie locale, l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, la réintégration effective des Ex-combattants et autres groupes vulnérables dans leurs communautés d'accueil. Elle passera par l'approche 3x6 de la Réintégration socio-économique, avec ses principes novateurs qui mettent la communauté au centre des interventions. Il s'agira d'un « package » important consistant autour de la

réhabilitation/construction communautaire qui part de la promotion des Travaux à haute Intensité de Main-d'œuvre (Thimo) à travers la réhabilitation des infrastructures socio-économiques locales (Pistes, assainissement, santé, école, marché, terrain de sport, magasin de stockage, aire de séchage, point d'eau etc.) pour organiser les participants (Ex-combattants et membres de la communauté), en GIE à travers des épargnes qui démarreront avec leurs premiers salaires d'emplois temporaires.

L'amélioration de l'offre et de la qualité des services sociaux de base par la réhabilitation des infrastructures socioéconomiques de base avec la participation des Ex-combattants et des membres de la communauté d'accueil, offrira une véritable porte d'entrée des Ex-combattants au sein des communautés d'accueil, leur fournira non seulement l'opportunité d'accéder à un emploi et des revenus rapides, ne serait-ce que temporaires mais aussi, l'occasion de se remettre ensemble pour co-reconstruire leur localité dans un climat de retour de la confiance qui favorisera la reconstitution du tissu social. La reconstruction des infrastructures socioéconomiques telles que les marchés, les ouvrages de franchissement, les voies d'accès aux champs et aux marchés, les radios communautaires faciliteront la circulation des biens et des personnes et contribuera ainsi à la réhabilitation communautaire, grâce à la mise en place de programme de formation professionnelle ciblée et d'entrepreneuriat ciblant les jeunes et les femmes, suivi de kits de professionnalisation et d'actifs productifs qui leur permettront de multiplier eux-mêmes leur production au prix de leur sueur, se sentir eux-mêmes propriétaires et mesurer eux-mêmes la pertinence de la protéger, tout en prenant conscience de leur contribution à la relance globale des économies locales. En mettant un accent particulier sur la formation professionnelle, l'alphabétisation fonctionnelle ciblée, la promotion de l'entrepreneuriat ciblant également l'économie verte, le projet contribuera à stimuler les marchés d'emploi locaux afin d'absorber une partie des sans-emplois, leur garantir des revenus réguliers et à relancer les économies locales.

Produit 2.1. : *Environ 1500 participants constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes ont bénéficié de revenus temporaires au travers de leur participation à l'identification et à la réhabilitation des infrastructures communautaires de bases (marchés, voies d'accès aux champs et aux marchés, ouvrages de franchissement, etc.), se sont engagés volontairement dans un mécanisme d'épargne et ont utilisé leurs revenus pour mettre en place une activité lucrative*

L'emploi demeure le facteur d'intégration et de dignité le plus important et les jeunes et les femmes en sont souvent défavorisés. Afin de faciliter l'accès des Ex-combattants, des jeunes et des femmes membres des communautés d'accueil à l'emploi, le projet appuiera : i) la création de groupements et la promotion des groupements de jeunes et de femmes travaillant dans les domaines identifiés comme porteur d'intérêt par les groupes cibles sur la base de la cartographie des opportunités socioéconomiques, en particulier les secteur de l'artisanat, de production et de services seront favorisés dans les zones d'intervention du programme ; ii) l'apprentissage et la formation professionnelle conjoints des Ex-combattants, de jeunes et de femmes et ; iii) prioritairement l'implication des jeunes et des femmes dans les THIMO grâce aux activités suivantes :

Phase 1 du 3x6 :

Activité 2.1.1 Mettre en place un mécanisme participatif et inclusif pour la sélection des bénéficiaires, et identification des partenaires potentiels de mise en œuvre, y compris les structures et mécanismes locaux, d'identification des priorités, de planification et de recrutement

de la main d'œuvre pour les THIMO et identification et profilage des participants Ex-combattants et membres de la communauté (H/F/J) à travers des critères spécifiques définis par le PNDDRR

Activité 2.1.2 Identifier les infrastructures à réhabiliter et/ou à construire en impliquant toutes les parties prenantes et en tenant compte des besoins de toutes les sensibilités (Impliquer le département ministériel concerné pour vérifier si l'infrastructure priorisée fait partie du plan de développement local avant de procéder aux activités de réhabilitation)

Activité 2.1.3 Évaluer les capacités des acteurs locaux impliqués pour la mise en œuvre du projet, détermination de critères de sélection, de quotas de genre et jeunes et prise de mesures pour leur implication dans les THIMO

Activité 2.1.4 organiser des sessions de rotations des participants afin de contribuer à la réhabilitation des infrastructures impliquant les comités locaux de paix et de réconciliation ;

Activité 2.1.5 Elaborer les cahiers des charges de réhabilitation et achat des outils

Activité 2.1.6 Réhabilitation des infrastructures par THIMO (60 jours à 2500 FCFA) avec une main d'œuvre composée de combattants et des membres de la communauté

Activité 2.1.7 Réaliser une étude socioéconomique des opportunités de réintégration intégrant les besoins de soutien et assistance spécifiques des groupes de femmes

Activité 2.1.8 Apporter un appui à la mise en place et à l'institutionnalisation des groupements constitués par les bénéficiaires (1500/12= 125 groupements pour 4 zones)

Produit 2.2 : *Environ 1500 participants constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes identifiés ci-dessus ont bénéficié d'actifs productifs, de kits d'AGR et de compétences professionnelles améliorées pour développer collectivement leurs moyens d'existence durables*

Il s'agit d'arriver à des projets qui améliorent la sécurité pour le développement mis en œuvre dans et par les communautés d'origine ou d'accueil recevant le plus grand nombre d'Ex-combattants tout en commençant à travers une approche individuelle en termes de développement des compétences et capacités professionnelles et de dotation en kits d'AGR et en actifs productifs. Pour y arriver, le projet commencera par une évaluation des capacités locales existantes (formelles et informelles) en matière d'identification et de planification participative et inclusive des besoins, des ressources et des priorités pour la relance de l'économie locale et mettra en œuvre des mesures de renforcement de ces capacités.

Activité 2.2.1 organiser des ateliers d'information et d'orientation sur les AGR en mettant un accent sur l'économie verte ; faciliter le choix des activités économiques pour la phase 2.

Activité 2.2.2 Organiser des ateliers de formation des leaders et membres des OSC particulièrement les femmes et les jeunes, en organisation, gestion financière, entrepreneuriat féminin, la stigmatisation et la discrimination, dans l'accès aux dividendes

Phase 2 du 3x6 :

Activité 2.2.3. Organiser des sessions de formation professionnelle des participants en rapport avec l'activité choisie : en comptabilité simplifiée, en montage, gestion de projets, marketing et en recherche de financement

Activité 2.2.4 Organiser des séances d'apprentissage auprès de maître-artisans et installation des bénéficiaires par groupement à travers la fourniture de kits (mécanique, menuiserie, salon de coiffure, salon de couture, etc.)

Activité 2.2.5 Appuyer l'élaboration des business plans par groupement et validation des projets

économiques ; Coaching et appui-conseil en gestion et dans les aspects techniques de l'activité économique

Activité 2.2.6 Mettre en place un fonds de garantie pour renforcer les épargnes des participants (H/F/J) et octroyer des subventions de démarrage (doublement de l'épargne constituée) – avec accent sur les projets portés par les femmes

Activité 2.2.7 Assurer un suivi de proximité des AGR et bénéficiaires

Phase 3 du 3x6 :

Activité 2.2.8. Fournir un appui conseil, Mettre les bénéficiaires en relation avec les autres acteurs des filières ; Mettre en place d'un mécanisme d'accompagnement technique et de facilitation de l'accès aux marchés avec les services techniques déconcentrés

Produit 2.3 : Les capacités techniques, matérielles et financières d'environ 600 Ex-combattants (e)s, démobilisé(e)s, femmes/filles associées aux groupes armés et de celles des communautés d'accueil et de réintégration sont renforcées pour développer les chaînes de valeurs et faciliter leur autonomisation socioéconomique.

L'objectif recherché à travers ce produit est d'appuyer les communautés à diversifier et accroître leurs revenus à travers la fourniture des services de micro finances en lien avec les THIMO et à travers un appui à la création d'emploi. Le produit vise à consolider la stabilisation et les efforts de relèvement grâce à la diversification et à des formes plus durables des moyens de subsistance. Ce processus démarrera par i) une analyse des filières productives dans les secteurs clés de l'économie locale (agriculture, pêche et élevage) ; ii) un état des lieux des établissements et associations de micro finance dans les zones d'intervention du projet, afin de déterminer les actions à prendre. Dans ce cadre, le projet soutiendra le développement de chaînes de valeur dans les secteurs à fort potentiel. L'agriculture et l'élevage étant des secteurs clés de l'économie locale, le soutien à leur revitalisation sera incontournable pour le relèvement économique local. À cette fin, le projet mobilisera des services techniques sectoriels pour cibler les secteurs clés, évaluer les besoins et définir des approches en concertation avec les bénéficiaires et tous les acteurs dans une filière pour optimiser et accompagner le développement des projets de promotion des marchés inclusifs et des chaînes des valeurs. Ce travail se fera grâce à la formation et au renforcement des capacités des parties prenantes, en facilitant l'accès aux intrants agricoles. La fourniture de ces biens et services se fera au travers des plateformes multifonctionnelles qui seront mises en place et équipées. La gestion de ces plateformes étant mixte et intégrée (Ex-combattants -membres de la communauté ; homme-femme), celles-ci faciliteront le vivre-ensemble pour des intérêts communs.

Le soutien au renforcement des capacités institutionnelles et financières des institutions de microfinance sera appuyé et favorisera l'inclusion financière en particulier par la promotion des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) là où il n'existe pas d'établissement de microfinance.

En fin de compte, il s'agira d'appuyer les services micro financiers opérationnels et développer les connaissances des participants et bénéficiaires du projet à travers une éducation financière ciblant les Ex-combattants, les jeunes, les femmes, les organisations de base dans une approche communautaire. Un partenariat technique sera établi à la fin du projet avec une structure chargée d'accompagner les groupements des bénéficiaires. L'établissement de ce partenariat aura comme préalable, l'évaluation des capacités des OSC, collectivités locales et structures techniques d'accompagnement dans les localités cibles du projet ; dans i) l'identification des opportunités de mobilisation des ressources, ii) le développement de leur entreprise, iii) l'identification des

opportunités d'accès aux marchés locaux et nationaux. Ce produit sera obtenu à partir des activités indicatives suivantes.

Activité 2.3.1 : Faciliter l'accès des groupements mixtes (Ex-combattants et membres des communautés) ; aux ressources de la microfinance dans les zones du projet par la redynamisation et la formalisation des AVEC (Association Villageoise d'Epargne et de Crédit) et autres associations locales de microfinance ;

Activité 2.3.2 : Organiser des ateliers de formation des leaders et membres des OSC particulièrement les femmes et les jeunes, en organisation, gestion financière, entrepreneuriat féminin, la stigmatisation et la discrimination, dans l'accès aux dividendes ;

Activité 2.3.3 : Installer et équiper 4 plateformes multifonctionnelles et d'apprentissage (Bureau, Centre de Formation, Forage, Installation de kits solaires, Aire de séchage, toilettes) des femmes et filles Ex-combattantes, démobilisées, associées aux groupes armés et celles des communautés ;

Activité 2.3.4 : Elaborer une stratégie de sensibilisation et de communication du programme.

Activité 2.3.5 : Développer un partenariat avec les professionnels des médias et des radios locales ;

Activité 2.3.6 : Identifier et appuyer le référencement des groupes aux besoins spécifiques et des personnes vivant avec handicap, psychiques et blessés de guerre ;

Activité 2.3.7 : Mise en place d'un mécanisme d'accompagnement technique et de facilitation de l'accès aux marchés avec les services techniques déconcentrés.

b) Ciblage du projet : zones géographiques, bénéficiaires et parties prenantes

Les zones géographiques d'interventions proposées sont les préfectures de la Ouaka (Bambari), de la Basse Kotto (Mobaye), du Mbomou (Bangassou) du Haut-Mbomou (Obo) et de la Haute Kotto (Bria). Ces zones ont fait l'objet de discussion avec les autorités de l'UEPNDDRR en charge de la supervision et de la mise en œuvre du DDR qui les ont entérinées. Elles font partie de la cartographie des zones où de nouveaux combattants éligibles au PNDDR sont enregistrés mais surtout elles ont été choisies parce que non seulement elles sont des zones assainies des groupes armés et sécurisées (Bambari, Mobaye) et donc à stabiliser et à relever (Bangassou, Obo) mais aussi, pendant longtemps, elles sont restées en marge des appuis en infrastructure et en projet développement.

Selon l'UEPNDDRR, 1885 ex-combattants sont à désarmer et démobiliser d'ici décembre 2023 dans diverses localités de l'Ouest, du Nord-Est et du Sud-Est. Dès son approbation, le projet couvrira en priorité la réintégration des anciens combattants déjà désarmés dans les zones où les opérations sont en cours, à savoir :

- Bambari – 150
- Yaloke – 20
- Damara – 17
- Bouar – 60
- Ndjoukou – 80
- Korompoko -- TBC

La Haute-Kotto sera incluse comme zone prioritaire imminente de stabilisation

Ce projet cible donc 2 500 bénéficiaires direct avec 40% de femmes pour les Thimo puis 1500 bénéficiaires pour la réintégration communautaire. Il s'agira plus particulièrement des Ex-

combattants /combattantes (*désarmés et démobilisés dans le cadre du PNDDRR*), des jeunes, femmes et filles associées aux groupes armés (JFAAFG), des jeunes, femmes et filles des communautés d'accueil. Conformément aux normes intégrées de DDR des Nations Unies, le projet cible 4 catégories des bénéficiaires directs et indirects :

- **Ex-combattants /combattantes (*désarmés et profilés par UEPNDDRR et mis à disposition du projet*)** : il s'agit des jeunes, des femmes et des filles qui ont participé à des conflits armés en tant que combattant-e-s actifs-ves utilisant des armes et qui sont aujourd'hui désarmés et dans l'attente d'un appui ;
- **Jeunes, femmes et filles associées aux groupes armés (JFAAFG)** que sont les femmes et les filles qui ont participé à des conflits armés dans des rôles de soutien, que ce soit par la force ou volontairement. Plutôt que d'être membres d'une communauté civile, ils dépendent économiquement et socialement de la force armée ou du groupe pour leur revenu et leur soutien social (exemples : porteur, cuisinier, infirmière, espion, administrateur, traducteur, opérateur radio, assistant médical, agent d'information publique, chef de camp, travailleur du sexe/esclave) ;
- **Femmes à charge** : il s'agit des femmes et des filles qui font partie du ménage des Ex-combattants et qui sont socialement et financièrement dépendants des Ex-combattants, bien qu'ils aient également conservé d'autres liens communautaires (exemples : épouses / épouses de guerre, enfants, mères / parents, frères et sœurs féminins et membres féminins de la famille élargie) ;
- **Jeunes, femmes et filles des communautés d'accueil** : il s'agit d'intéresser aussi au processus les membres des communautés d'accueil en vue de réduire les risques de discrimination envers les Ex-combattants et personnes associées aux conflits et groupes armés dans leur nouvelle vie afin de prendre en compte les principes de « ne pas nuire » et de ne laisser personne pour compte ».

La zone d'intervention du projet restant la même (Ouaka, Basse-Kotto, Mbomou et Haut – Mbomou), le nouveau ciblage des bénéficiaires directs (Hommes-femmes-jeunes), sera étendu aux éléments des groupes armés non éligibles au PNDDRR et éléments des groupes d'autodéfense, aux jeunes à risques (jeunes démunis, déscolarisés, désœuvrés et vulnérables au recrutement dans les groupes armés). Il s'agira de cibler en plus des Ex-combattants, les combattants affiliés aux groupes armés et aux groupes d'autodéfense non éligibles au PNDDRR, les jeunes à risque qui existent réellement sur le terrain tant il est vrai que pour la plupart ils sont des déserteurs volontaires des groupes armés, des déscolarisés, des désœuvrés dont certains ont une grande influence sur les autres et peuvent peser sur leur décision à rejoindre les groupes armés

III. Gestion du projet et coordination (4 pages max)

- a) **Organisations bénéficiaires et partenaires de mise en œuvre** – indiquez les agences bénéficiaires directes et leurs partenaires de mise en œuvre (internationaux et locaux), clarifier qui est l'agence chef de file, et expliquer ces choix, sur base des mandats, expertise, connaissance du terrain local, et capacités existantes. Veuillez remplir le tableau ci-bas pour chaque organisation bénéficiaire du projet.

Organisation bénéficiaire	Budget total dans l'année précédente	Sources principales du budget (donateurs etc.)	Emplacement des bureaux dans le pays	Nombre de personnel existant (et combien dans les zones du projet)	Experts techniques existants pertinents au projet
Organisation lead: UNDP Partenaires d'exécution : ONGs, OSC, JPN	76.096.923 \$	PBF, INL, UE, TOE, Gouvernement japonais, BPPS, , PNUD-TRAC, etc.	Bangui (Bureau Pays) 3 Bureaux projets : Bambari, Bossangoa, Bria (en cours d'installation)	152 staffs (30% des femmes) Bambari (4 staffs), Bossangoa (2 staff)	- Spécialiste prévention des conflits et relèvement - Un analyste de programme réintégration et stabilisation - Un expert national en relèvement et réintégration -
Organisation bénéficiaire : UNW Partenaires d'exécution : ONGs, OSCs à recruter	4,659,589 \$	PBF, Gouvernement du Japon, Gouvernement du Canada, UNTF-Human Security, Iceland, SIDA	Bangui (Représentation Pays) Bureau Bambari en cours d'installation	23 Staffs, basés à Bangui avec des missions fréquentes dans les zones du projet.	- - Un Spécialiste de Programme Genre et autonomisation économique - - Une Chargée de projet entrepreneuriat féminin et numérique des femmes - - Un Expert National Genre et Sécurité. -
Organisation bénéficiaire : OIM Partenaires d'exécution :	29,872,591 \$	PBF, BHA, ECHO, KOICA,	Bangui (Représentation Pays) 8 Sous-bureau/l'équipe sur le terrain - Paoua - Kaga Bandoro - Berberati - Ndele - Bria - Bambari - Bangassou Mongoumba (en développement)	131 staffs à Bangui et diverses localités (50 staffs à Bangui, le reste dans les sous-bureaux)	- Spécialiste en prévention des conflits, réintégration et stabilisation - Spécialiste en DDR - Officier de protection incluant le soutien psychosocial - Officier de prévention et de lutte contre la traite des êtres humains

b) Gestion et coordination du projet

Le présent projet sera mis en œuvre conjointement par le PNUD, l'ONUFEMMES et l'OIM en étroite collaboration avec la MINUSCA-section DDR et l'UEPNDDR. La répartition des actions à mettre en œuvre tient compte des mandats, de l'expérience et des avantages collaboratifs des agences récipiendaires qui travailleront en complémentarité dans l'ensemble des zones d'interventions sur des produits spécifiques.

Des réunions de concertations mensuelles au niveau technique entre le PNUD, l'ONUFEMMES, l'OIM et la MINUSCA seront organisées chaque début de mois avec pour objectif : a) d'évaluer l'état d'avancement du projet et planifier les activités à venir, b) de discuter de l'état d'avancement des différents rapports mensuels/semestriels, etc.) de s'assurer du bon échange d'informations entre le projet et les partenaires de mise en œuvre du projet (qui pourront éventuellement être invités à la réunion). L'équipe de gestion, de reporting et de coordination du projet est placée sous le leadership du PNUD (Agence Lead du Projet). Chacune des Agences bénéficiaires veillera à l'assurance-qualité du projet conformément à son avantage comparatif sur l'une ou l'autre des composantes du projet et des produits qui relèvent de son mandat mais la mise en œuvre des activités se fera en complémentarité et de manière intégrée.

Comité de Pilotage : l'autorité décisionnelle qui donne les orientations stratégiques et assure la supervision du programme. Sous la Coordination du Ministère d'Etat en charge de DDRR, le Comité de pilotage est composé des autres Ministères secteurs impliqués, des Agences Récipiendaires, de la MINUSCA, du Secrétariat du PBF, de l'UEPNDDR, des ONG partenaires de mise en œuvre, des autorités locales de la mise en œuvre et autres parties prenantes. Parallèlement aux réunions du Comité de Pilotage, un forum des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), sera organisé semestriellement sur l'état d'avancement de la Réintégration en vue d'une orientation sur les éventuels gaps.

Comité Technique : pour suivre la mise en œuvre du projet et aborder d'éventuels obstacles (politiques, techniques, opérationnels) à l'atteinte des résultats, de remonter au Comité de pilotage toute proposition d'orientations venant des équipes du projet.

Equipe du projet :

PNUD : Le Bureau pays du PNUD bénéficiera dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, d'un appui continue du Bureau Régional et des experts en matière de DDR basés au Siège à New-York. En plus des deux experts en matière de DDR dont un international (basé à Bambari et coordonnant les activités du PNUD à Mobaye, Bangassou et Obo) et un National basé à Bangui, qui ont une longue expérience dans l'opérationnalisation des programmes DDR et plus particulièrement de son volet réintégration socioéconomique à base communautaire, le projet bénéficiera de l'appui d'experts nationaux et internationaux travaillant sur les questions de genre (une spécialiste internationale, deux expertes nationales), de jeunes (Un expert National), microfinance/finance inclusive (un Économiste National), emploi-vert (Un spécialiste national), développement local (un spécialiste international, 1 expert national et 5 Agents préfectoraux en Région), suivi-évaluation (un spécialiste international et un expert national).

ONU Femmes

Equipe rattachée directement au projet :

- Un Spécialiste Genre et DDRR (VNU Int'l – 12 mois) qui sera basé à Bambari et aura la charge d'intégration de la dimension genre dans le processus DDRR dans l'ensemble des

zones du projet. Il appuiera aussi le volet intégration du genre dans le DDRR au profit des autres Agences récipiendaires et de l'UEPNDDRR ;

- Une Chargée de Projet Genre, Spécialiste en agriculture et autonomisation économique des femmes (SB4 – 75%). Basée à Bangassou, elle sera responsable de la planification, de la gestion de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Elle est déjà recrutée et prête à être affectée sur le projet ;
- Tous deux travailleront sous la coordination du Chargé de Programme Genre, Relèvement économique (poste en place SB5 - 60%) en charge de la Coordination du Projet, de suivi de la mise en œuvre des activités d'ONU Femmes et de l'harmonisation avec les autres programmes en cours d'ONU Femmes et les politiques nationales et assurera la coordination du projet avec le PNUD, l'OIM, la MINUSCA et les autres acteurs impliqués dans le processus ;
- Associé aux achats (G6) (0% paye par PBF)

0% PBF - Le projet bénéficiera de l'appui de l'Opération Manager (poste en place P3) et des spécialistes de communication (poste en place VNU Nat'l), suivi évaluation (Poste en place - VNU Int'l) et d'Associé aux Finances (Poste en place - G7) du projet sans y être chargée.

L'équipe d'ONU Femmes de Bangui bénéficiera de l'appui de la Conseillère régionale et de la Spécialiste en charge de DDR du siège d'ONU Femmes dans toute les phases du projet.

L'équipe OIM rattachée au projet comprendra :

Un chef de projet (un international) ayant une bonne expérience dans la mise en œuvre de projets DDR sera responsable de la mise en œuvre et de la gestion globale du projet, notamment en étant responsable du suivi et de la notification des activités du projet conformément au plan de travail approuvé tout en garantissant la conformité interne et celle du bailleur dans la mise en œuvre. Le chef de projet exercera également des responsabilités de contrôle interne et oversight ainsi que la supervision de l'équipe de mise en œuvre du projet.

Un Chargé de Projet National travaillant actuellement sur le PREC (Projet de Réintégration des Ex – Combattants et appui communautaire), appuiera le Chargé de Projet sur la mise en œuvre et la gestion globale du projet et sera responsable du mécanisme de coordination nationale comme cela se fait déjà pour le projet en cours.

Une équipe de support aux profils variés, notamment en logistique, en procurement et en gestion financière, avec des expériences

Le bureau de l'OIM en RCA sera appuyé par le département de Transition and Recovery (Transition et Relèvement) au niveau du bureau régional et du siège.

Positionnement des agences bénéficiaires sur les résultats stratégiques

Résultats stratégiques	Agences lead/co-lead
Résultat 1 : Les ex-combattants (H/F/J) et leur communauté d'accueil contribuent à la restauration d'un environnement social apaisé, à travers leur resocialisation et la réduction de la violence communautaire, y compris celle faite aux femmes et aux filles dans un cadre global du renforcement de la coexistence pacifique.	
Produit 1.1 Environ 1500 participants (50% Ex-combattants et 50% des membres de la communauté) sont dotés de compétences psychosociales et interpersonnelles améliorées, et ont eu accès à un système d'information, de conseil, d'orientation et de référencement qui contribuent à l'amélioration de leur santé physique et mentale	ONU Femmes/OIM
Produit 1.2 : Environ 750 Ex-combattants et 750 membres de la communauté sont engagés dans les processus sociaux (CLPR) et économiques (groupements, coopératives), participent à la prévention de la résurgence des conflits, des violences sexuelles et basées sur le genre, de la radicalisation et au renforcement de la cohésion sociale.	OIM
Produit 1.3 : Les participants dans le besoin y compris les jeunes-filles, femmes associées aux groupes armés ont eu accès à des programmes d'alphabétisation	ONUFEMMES et OIM
Résultat 2 : les Ex-combattants (H/F/J) et leur communauté d'accueil bénéficient des programmes de formation professionnelle ciblée et de moyens d'existence et d'actifs productifs durables qui contribuent à la relance du développement local, au renforcement de leur autonomisation économique, et à leur réintégration communautaire	
Produit 2.1 Environ 750 Ex-combattants et 750 membres de la communauté identifiés ci-dessus ont bénéficié de revenus temporaires au travers de leur participation à l'identification et à la réhabilitation des infrastructures communautaires de bases (marchés, voies d'accès aux champs et aux marchés, ouvrages de franchissement, etc.), se sont engagés volontairement dans un mécanisme d'épargne et ont utilisé leurs revenus pour mettre en place une activité lucrative	PNUD et OIM
Produit 2.2 : Environ 750 Ex-combattants et 750 membres de la communauté identifiée ci-dessus ont bénéficié d'actifs productifs, de kits d'AGR et de compétences professionnelles améliorées pour développer collectivement leurs moyens d'existence durables.	PNUD et OIM
Produit 2.3 Les capacités techniques, matérielles et financières d'environ 600 ex-combattants(e)s, démobilisé(e)s, femmes/filles associées aux groupes armés et de celles des communautés d'accueil et de réintégration sont renforcées pour développer les chaînes de valeurs et faciliter leur autonomisation socioéconomique.	ONUFEMMES

Le PNUD a une expérience avérée d'appui dans les domaines de gouvernance, de justice, de sécurité, règlements des conflits, cohésion sociale et de DDR dans le cadre global de consolidation de la paix et dispose d'experts sur le terrain en réintégration socio-économique à travers son approche 3x6 qui prône l'engagement des bénéficiaires, leur appropriation à travers l'inclusion et la durabilité à travers l'implication. A travers son réseau composé de 05 portefeuilles et son bureau terrain de Bambari qui couvre 08 préfectures dont celles de la couverture de ce programme, plusieurs projets mis en œuvre dans ce cadre ont permis de (i)

fournir aux acteurs nationaux, un accompagnement technique et financier en vue de rétablir la cohésion sociale et, à moyen terme, faciliter le processus de réconciliation nationale (ii) soutenir la promotion de la médiation inter/intra-communautaire pour réduire la violence, (iii) apporter une assistance au renforcement des capacités organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles des principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral pour permettre une conduite efficace, efficiente et pérenne d'un processus électoral libre, transparent, crédible et inclusif, conformément aux standards internationaux ; (iv) contribuer à faire de la justice l'un des acteurs clés de la construction de la paix et la réconciliation nationale en Centrafrique, en luttant contre les graves violations, la justice transitionnelle et la protection des droits dans les communautés à travers une approche pouvant mobiliser les communautés et particulièrement les femmes et les jeunes, autour d'objectifs et d'intérêts communs et contribuer au retour de la cohésion sociale.

Dans le cadre de la mise en œuvre du présent projet, le PNUD développera des partenariats stratégiques et opérationnels avec les départements ministériels et administrations publiques (Ministère du DDR, Ministère de l'Action Humanitaire et de la Réconciliation Nationale, Ministère de l'administration du Territoire et de la Décentralisation, Autorité Nationale des Élections,) le système des Nations Unies (MINUSCA/Section des Affaires civiles) et les organisations de la société civile faîtières et celles à assise communautaires (organisation féminine, organisation de jeunes, association des victimes, plateformes interconfessionnelle etc.).

L'ONU Femmes, est l'entité des Nations Unies en charge de coordonner les efforts des agences du Système des Nations unies, du Gouvernement et de la société civile en matière la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le Bureau ONU Femmes en RCA contribue depuis 2015 (à travers son Bureau de Bangui et sa présence programme dans 11 Préfectures de la RCA y compris Ouaka, Basse-Kotto et Mbomou) aux efforts visant à améliorer le statut et la condition de la femme centrafricaine. Ses différentes interventions portent sur 4 domaines prioritaires suivants : i.) la paix, la sécurité et l'action humanitaire ; ii.) le leadership et la participation des femmes à la vie publique ; iii.) l'autonomisation économique des femmes, l'éradication des violences à l'égard des femmes et v.) la promotion des législations y compris la budgétisation sensible au Genre. La Représentation d'ONU Femmes en RCA a déjà piloté plusieurs programmes entre autres : i. *les projets d'appui au processus DDRR en RCA* : les projets « Appui au processus DDRR inclusif et à une réponse humanitaire sensible au genre en RCA » et « Appui aux autorités de transition en République centrafricaine pour renforcer la participation des femmes à la paix et à la sécurité et assistance aux femmes et aux filles touchées par le conflit » avec un volet spécifique pour les femmes et filles associés aux groupes armés ; ii. *les projets d'appui au processus national de consolidation de la paix et de la réconciliation nationale sensible au genre*, notamment : le Programme « Promotion de la participation politique et leadership des femmes dans la consolidation de la paix », le projet « Femmes arbres de paix pionnières de la gouvernance locale inclusive », le projet « Communication et sensibilisation pour la Cohésion sociale », « projet d'appui aux victimes et population centrafricaines pour accéder à la justice et à la vérité » tous financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le « Promotion du leadership et la participation des femmes dans la vie politique et publique en République Centrafricaine (RCA) » financé par le Gouvernement du Canada. ONU Femmes travaille avec le Gouvernement, le parlement et la société civile pour faire progresser l'égalité des sexes par la mise en œuvre des engagements nationaux et internationaux en matière d'égalité des sexes et de droits fondamentaux des femmes, de leur autonomisation socioéconomique et de leur pleine implication dans les initiatives de consolidation de la paix et de la réconciliation nationale. ONU Femmes s'appuie sur quatre forces

organisationnelles comparatives afin de mettre en œuvre le projet dans le contexte des efforts à l'échelle nationale et du SNU, notamment :

- i. La capacité d'ONU-Femmes à établir un lien avec le développement de politiques nationales pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- ii. Les relations de longue durée entre ONU-Femmes et organisations féminines et bons partenariats établis avec la société civile centrafricaine
- iii. Sa contribution globale et intégrée sur l'ensemble des trois piliers de l'ONU (paix et sécurité, droits humains et développement durable) et
- iv. Le soutien aux efforts normatifs nationaux afin d'accélérer les progrès vers l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et de promotion des droits des femmes.

L'Agence des Nations Unies pour les Migration (l'OIM) dispose de neuf (9) sous-bureaux dans le pays en plus du bureau pays à Bangui. Ces sous-bureaux sont situés à Ndélé, Bambari, Bangassou, Kaga Bandoro, Paoua, Bria, Berberati, Bocaranga, et Bouar. L'agence met en œuvre des projets de stabilisation, de réduction de la violence communautaire et appuie le gouvernement dans la mise en œuvre des projets de réintégration d'ex combattants. Ces projets qui s'inscrivent dans le cadre des programmes de Transition et de Relèvement comportent une composante de réhabilitation/construction d'infrastructures socio-économiques à haut intérêt communautaire à travers des activités de Cash for Work (CfW) sous forme de THIMO, une deuxième composante de mise en place d'activités génératrices de revenus ainsi que des activités ayant pour but de renforcer la cohésion inter et intracommunautaires. Par ailleurs, l'OIM en RCA a mis également en œuvre des projets de transhumance, et met en œuvre des projets de protection et d'assistance humanitaire d'urgence en appui aux autorités locales / nationales en coordination avec la communauté humanitaire. L'OIM met en œuvre des projets de stabilisation communautaire, axés sur les Cash for work, la réhabilitation des infrastructures communautaires et les activités de cohésion sociale, en RCA depuis début 2014, et spécifiquement dans les zones de la Ouaka et Mbomou depuis 2017. Dans la Ouaka et le Mbomou, grâce aux financements du PBF, de la MINUSCA, de l'OFDA/BHA, du Gouvernement canadien, du Fond Humanitaire et du CERF, l'OIM a réalisé des projets de stabilisation et renforcement de la résilience communautaire, d'assistance humanitaire et le retour des personnes déplacées internes dans le cadre des solutions durables, appui au gouvernement dans le renforcement des capacités des structures de santé dans le cadre de la réponse COVID – 19 et les projets de protections incluant le Mental Health et Psychosocial Support (MHPSS). La mise en œuvre de ces projets a contribué à créer des plateformes de dialogues et de la cohésion inter et intracommunautaire, la sensibilisation sur la coexistence pacifique et la prévention des conflits et l'implication des communautés dans la réhabilitation/construction des infrastructures communautaires. Il est important de continuer sur cette dynamique et consolider les actions y relatives, notamment dans les communautés qui n'ont pas bénéficié de ces activités :

- La sensibilisation et communication sur la cohésion sociale, la prévention et mitigation de conflits et la participation communautaire des ex – combattants, des femmes et des jeunes dans la prise de décision, la réalisation des activités socio – culturelles, etc. ;
- L'engagement des jeunes et les femmes dans la réhabilitation/construction et équipement des infrastructures communautaires prioritaires à travers le cash for work (CfW) ;
- Les formations professionnelles et emploi des jeunes et les femmes incluant la dotation des kits pour installer leur propre entreprise.

L'OIM a acquis une grande expérience dans la mise en œuvre de ces activités, et a développé des relations et des réseaux solides avec les autorités, les membres de la communauté, les réseaux de jeunes, les organisations de femmes, les OSC, les chefs traditionnels, tant au niveau local que national. L'action proposée ici s'appuiera sur les expériences et les leçons apprises au cours des précédents programmes de stabilisation et suit l'agenda du gouvernement pour renforcer cet engagement.

Équipe chargée de la gestion du projet

Agence	Position et grade	Responsabilité	Localisation géographique	Cout proforma (24 mois)	Contribution PBF	% PBF
PNUD	Coordonnateur (Lead) du Projet, Spécialiste en Prévention des conflits et Relèvement. P4/ PNUD	Chef de Bureau et Coordonnateur du Projet (Bureau du Terrain Bambari), superviseur des points focaux des agences sur terrain et responsable du reporting du projet	Bureau Terrain Bambari Avec mission de terrain dans la zone de couverture	\$ 650,386	\$ 205,166	32%
	Analyste de programme Réintégration et stabilisation NPSA 9	Point Focal DDR du bureau, assure l'interface entre le projet et l'UEPNDDRR	Bureau de Bangui avec des missions terrain	\$ 75,094	\$ 37,547	50%
	Expert en relèvement et réintégration NPSA 9	Responsable de la réintégration communautaire	Bureau terrain avec des missions	\$ 75,094	\$ 37,547	50%
	Chauffeur	Conduite de la voiture	Bureau terrain de Bambari	\$ 21,325	\$ 21,325	100%
	Total PNUD			\$ 821,899	\$ 301,585	
ONU Femmes	Point Focal du Projet pour ONU Femmes : Chargé de Programme Genre, Relèvement économique (SB5)	Coordination du Projet, de planification et de suivi des activités et interlocuteur principal du projet pour ONU Femmes.	Bureau de Bangui avec des missions terrain	\$ 196,436	\$ 108,363	55%
	Chargée de Projet Genre, Spécialiste en agriculture et autonomisation économique des femmes (SB4)	Responsable de la planification, de la gestion de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation. Elle est déjà recrutée et prête à être affectée sur le projet ;	Basée à Bangui	\$ 155,468	\$ 116,601	75%
	A recruter 01 VNU International spécialiste (12 mois).	Chargé d'intégration de la dimension genre dans le processus DDDR dans l'ensemble des zones du projet et auprès de la partie nationale	Bambari/ Bangui	\$ 68,634	\$ 68,634	100%
	Total ONU Femmes			\$ 420,538	\$ 293,598	

Handwritten signature/initials

Handwritten signature/initials

OIM	Staffing et expertises temporaires (y compris personnel UEPNDDRR)	En appui au processus de réintégration communautaire	Bangui/Bambouri	\$ 330,746	\$ 330,746	100%
	Total OIM			\$ 330,746	\$ 330,746	
GRAND TOTAL				1 089 694	\$ 925,929	

c) Gestion des risques – Identifier les risques spécifiques au projet et la manière dont ils seront gérés, y compris l'approche de mise à jour des risques et d'ajustement du projet. Inclure une approche Ne Pas Nuire et une stratégie d'atténuation des risques.

Risque spécifique au projet	Niveau de risque (faible, moyen, élevé)	Stratégie d'atténuation (y compris les considérations Ne Pas Nuire)
Le projet est retardé en raison des capacités d'absorption limitées des partenaires locaux ou de difficultés de coordination entre les agences.	Faible	La sélection des partenaires se fera en tenant compte de leurs capacités et leur présence effective sur le terrain. En outre, les fonds seront décaissés en tranches liées à des résultats concrets et à des jalons de projet. Par ailleurs, des concertations périodiques seront menées entre les chefs des agences concernées sur l'état d'avancement du projet et sur les contraintes éventuelles à surmonter. Des décisions seront transmises au coordonnateur du projet et aux différents points focaux des agences pour application.
Le contexte sécuritaire lié à l'action des groupes armés dénonciateurs de l'APPR se dégrade et met un terme au processus	Forte	Le Coordonnateur Résident et les Chefs d'Agence et UNCT poursuivront aux côtés de la MINUSCA le plaidoyer en faveur du respect des engagements liés à l'APPR. De même, poursuivre le plaidoyer pour renforcer le déploiement des FSI.
Tensions croissantes entre les Ex-combattants et les communautés d'accueil du fait de l'appui qui leur sera fourni	Moyenne	Des séances d'information préalable, de sensibilisations sur les objectifs et approches du projet, les rôles des communautés dans la mise en œuvre du projet et l'acceptation des Ex-combattants. Le projet entend faire une balance entre l'assistance individuelle aux Ex-combattant et l'appui à certaines interventions à base communautaire qui pourraient bénéficier aux communautés cibles.
Des individus / groupes conservateurs pourraient s'opposer aux efforts qui promeuvent l'abandon des violences à l'égard des filles et femmes à cause de la forte acceptation sociale de cette pratique, ce qui entraverait la mise en œuvre du projet.	Fort	Le projet va en priorité s'appuyer sur des personnes ressources au niveau local identifiées au sein des ONG, Organisations à Base Communautaire (OCB) et structures gouvernementales qui ont montré leur engagement en faveur de la protection des droits des femmes. Le partenariat avec les Organisations féminines sera aussi renforcé. Dans la mesure du possible, les dialogues communautaires sur les VBG et VS seront faites par des nationaux afin d'éviter que ces efforts ne soient considérés par cette tranche de la population comme une initiative externe
Le projet ne couvre pas les 3000 Ex-combattants démobilisés et	Fort	Les synergies avec les projets Banque mondiale et Banque africaine de développement, ainsi qu'avec la stratégie solutions

BL

GM

suscite des tensions dans les zones non-couvertes		durables viseront à couvrir le plus grand nombre de bénéficiaires possibles (anciens combattants) directement ou indirectement.
Reprise du conflit entre les principaux acteurs politiques et les groupes armés.	Moyen	Monitoring de la MINUSCA et plaidoyer de la SRSR avec les acteurs politiques.
Catastrophe environnementale dans la zone de couverture	Faible	Réviser la planification globale, ainsi que les stratégies globales en planifiant des actions qui tiennent compte de la conjoncture environnementale
Changement de position des leaders des Groupes Armés Remobilisation des Ex-combattants quand tenu de la présence et de la mobilité des groupes armés encore opérationnels.	Moyen	Mettre à contribution de façon continue les leaders communautaires et les CLPRs ; Impliquer continuellement les leaders des GA dans toutes les activités. Être sûr que les activités de réintégration soient acceptées ; Sensibiliser les bénéficiaires et les leaders des groupes armés.

c) Suivi / évaluation du projet

Suivi et évaluation communautaire (CBM&E) : Dans le cadre de ce projet, il sera mis en œuvre à titre pilote le dispositif de **Suivi et évaluation à base communautaire (CBM&E)**.

A la base, le CBM&E est un système de responsabilité mutuelle qui relie les différentes parties prenantes de la consolidation de la paix, de la communauté bénéficiaire aux organisations de mise en œuvre et aux autres parties prenantes telles que l'équipe Pays des Nations Unies (UNCT), le Comité Technique et le Comité de Pilotage du projets et le Secrétariat PBF lui-même. Il exige aux membres des communautés locales quels types de changement leur importent le plus et l'appui du PBF non seulement à bien faire les choses, mais aussi à faire les bonnes choses. En tant que système de responsabilité mutuelle, le CBM&E ne se contente pas d'extraire des données des communautés locales sur leurs points de vue et leurs besoins, il donne aux communautés locales une voix dans la prise de décision et une contribution essentielle pour évaluer si les initiatives destinées à les aider font une différence.

En effet, le suivi et l'évaluation communautaire permettent de recueillir les points de vue sur des questions spécifiques auprès des membres de la communauté, en particulier ceux affectés par les interventions du projet (directement ou indirectement) et les utiliser comme mécanisme de retour d'information en temps réel sur la mise en œuvre ainsi que de promouvoir la responsabilité des décideurs et des exécutants du projet. Ils fournissent des informations factuelles pour la décision programmatique et permet de rendre des comptes aux communautés bénéficiaires des interventions.

Le CBM&E illustre et formalise ce qu'un système de responsabilité mutuelle peut accomplir de mieux. Dans les contextes de consolidation de la paix, de tels systèmes peuvent soutenir une gouvernance efficace par la participation locale et la promotion de la transparence dans la conception, le développement et la prestation de services des programmes. Le CBM&E permettra également de fournir des données de haute qualité pour aider à identifier les lacunes de la consolidation de la paix, favoriser une plus grande flexibilité pour répondre aux besoins

BD

AM

émergents et, surtout, servir de méthode d'évaluation qui contribue à une paix durable en faisant de l'autonomisation et du renforcement des capacités une pièce maîtresse des processus de CBM&E. ce dispositif permet de :

- Disposer des informations réelles sur les besoins et priorités des communautés en vue de permettre une meilleure intervention des initiatives de consolidation de la paix ;
- Recueillir des avis sur des questions spécifiques pour fournir une image instantanée de la situation et de permettre de suivre les progrès et d'orienter la programmation.
- Renforcer l'autonomie, l'appropriation et la responsabilisation mutuelle en vue garantir davantage le succès des investissements et la pérennisation des initiatives de consolidation de la paix.
- Servir de méthode d'évaluation qui contribue à une paix durable en faisant de l'autonomisation et du renforcement des capacités une pièce maîtresse des processus de CBM&E.

Ce dispositif de suivi/évaluation sera porté par le Secrétariat PBF et mis en œuvre par une organisation de la société civile et soutenu par les agences récipiendaires.

Les unités Oversight des bureaux pays des Agences bénéficiaires dont les attributions incluent l'assurance qualité et le suivi-évaluation des projets et feront de manière régulière et systématique le suivi des progrès de mise en œuvre du projet avec la participation de toutes les parties prenantes au projet. Ce mécanisme conjoint de suivi évaluation et de reporting appuiera le projet tout au long de sa mise en œuvre.

Les rapports périodiques (missions et mandataires) seront élaborés et diffusés conformément aux politiques et procédures de programmation de chaque récipiendaire, dans le respect des canevas et formulaires recommandés par le PBSO.

Deux évaluations seront effectuées, une à mi-parcours et une en fin du projet. Les évaluations prendront en compte les aspects de représentativité des bénéficiaires du projet dans les différentes zones d'intervention. La collecte de données comprendra des entretiens individuels avec les bénéficiaires, les autorités et les partenaires.

A la fin du projet, une évaluation indépendante finale du projet sera réalisée. Cette évaluation qui s'inscrit dans une perspective de redevabilité et d'apprentissage permettra d'examiner la mise en œuvre du projet et les résultats atteints en matière de consolidation de la paix.

La structure d'accompagnement et de suivi du projet se trouvera à trois niveaux :

➤ **Au niveau National**

Le suivi se fera par l'équipe de gestion du Projet et des spécialistes de Suivi & Evaluation des Agences Récipiendaires (PNUD, ONU Femmes et OIM) ainsi que du responsable de Suivi & Evaluation du PBF. Sur la base d'outil de suivi/évaluation élaboré par les spécialistes de suivi & Evaluation et l'équipe de gestion du projet, les missions conjointes de suivi seront organisées chaque trimestre avec les Agences récipiendaires, les ONG partenaires de mise en œuvre et la partie nationale, notamment l'UEPNDDR, le Ministère en charge de DDDR et les autres parties prenantes sectorielles.

➤ Au niveau local

Comité local de suivi communautaire : pour le suivi local des activités du projet. Il est le trait-d'union entre les instances ci-dessus mentionnées, l'équipe du projet et les communautés. A noter que dans le cadre de ce projet, le PBF initiera à titre pilote le suivi et évaluation à base communautaire (CBM&E) visant à améliorer le système de responsabilité mutuelle et la redevabilité entre les différentes parties prenantes d'un projet en appui à la consolidation de la paix.

Au niveau local, l'accompagnement des bénéficiaires sera fait par les ONG partenaires de mise en œuvre, surtout celles qui travaillent sur le volet d'appui psychosocial et le volet des Activités Génératrices de Revenu.

Le Comité local de suivi communautaire constate et fait des propositions d'ajustement aux Agences récipiendaires qui travaillent pour les corrections à la fois avec toutes les parties prenantes. Les Comités Locaux de Paix et de Réconciliation (CLPR), mis en place et dotés d'une maison de la paix (bureau) par le projet PBF dialogue Inclusif, renforcés en capacités humaines, techniques et matérielles pourraient servir de Comité local de suivi communautaire avec des orientations de M&E bien définie. Il fonctionnera à la fois comme cadre de partage d'informations, de redevabilité, d'assurance qualité et servira de mécanisme d'accompagnement programmatique de longue durée pour les bénéficiaires, c'est-à-dire durant la mise en œuvre du projet et au-delà des 3 mois généralement apportés aux bénéficiaires lors des projets CVR.

d) Stratégie de fin de projet / durabilité

La durabilité du projet sera assurée premièrement par l'implication des entités étatiques notamment l'UEPNDDRR, le ministère en charge du DDR et du Suivi de l'APPR, le ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité (en charge des CLPR), le ministère en charge de la Promotion du Genre, le ministère en charge de la Jeunesse, dans la mise en œuvre directe des activités. En effet, les activités sont d'abord incluses dans les plans d'action et stratégies de ces entités mais elles y sont domiciliées physiquement dans certains cas. Le ministère en charge du DDR en particulier sera un partenaire d'exécution direct du projet.

Dès lors que le projet sera implanté au sein des préfectures, les services techniques déconcentrés participeront aux activités pour leur appropriation.

La stratégie de durabilité concerne la constitution dans chaque préfecture du projet, d'un comité local de suivi chargé de prolonger les activités du projet au-delà de sa durée contractuelle. Tous les groupements qui auront bénéficié des dividendes dans le cadre du projet seront appelés à élaborer des plans d'action de poursuite des actions au-delà de la période contractuelle de mise en œuvre du Projet

III. Budget du projet

Remplissez deux tableaux dans l'annexe D du budget Excel.

Dans le premier tableau budgétaire Excel de l'annexe D, veuillez inclure le pourcentage d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes (GEWE) pour chaque activité. Fournissez également une justification claire pour chaque allocation GEWE (par exemple, la formation comprendra une session sur l'égalité des sexes, des efforts spécifiques seront déployés pour assurer une représentation égale des femmes, etc.).

Coûts opérationnels :	26%
Coûts activités :	59,07%
Suivi/évaluation :	7,93%
Frais administratifs :	7%

Ce tableau présente la structure globale et synthétique du budget du projet. Il en ressort que la partie importante du budget (59%), est consacré aux services et biens délivrés aux bénéficiaires, à savoir les kits, les infrastructures, les formations, les AGR, le fonds de garantie ; tandis que 26% du budget sont consacrés aux aspects opérationnels, notamment le staffing, les consultants/Prestataires, les équipements et fournitures, ainsi que les frais généraux, y compris la communication et la visibilité. Pour une personne non avertie, le coût opérationnel peut paraître relativement élevé mais dans un projet de cette nature où les livrables sont beaucoup plus matériels qu'immatériels, ce coût reste justifié. 7,93% sont dédiés au M&E, y compris l'évaluation finale. Le budget traduit également le souci des organisations récipiendaires de privilégier les services et biens fournis aux bénéficiaires sans oublier les frais de gestion du projet (7%), généralement gérés au niveau des sièges respectifs

Annexe A. Liste de contrôle de l'état de préparation de la mise en œuvre du projet

Question	Oui	Non	Commentaire
Planification			
1. Tous les partenaires d'exécution ont-ils été identifiés ? Sinon, quelles sont les étapes restantes et le calendrier proposé		Non	Leur identification sera faite par agence à la suite d'un appel à manifestation d'intérêt
2. Les mandats du personnel clé du projet ont-ils été finalisés et prêts à être publiés ? Veuillez joindre à la soumission		Non	
3. Les sites du projet ont-ils été identifiés ? Sinon, quel sera le processus et le calendrier	Oui		
4. Les communautés locales et les bureaux gouvernementaux ont-ils été consultés / sensibilisés sur l'existence du projet ? Veuillez indiquer quand cela a été fait ou quand cela sera fait.	Oui		
5. Une analyse / identification préliminaire des leçons apprises / des activités existantes a-t-elle été effectuée ? Sinon, quelle analyse reste-t-il à faire pour permettre la mise en œuvre et le calendrier proposé ?	Oui		
6. Les critères des bénéficiaires ont-ils été identifiés ? Sinon, quels seront le processus et le calendrier.	Oui		
7. Des accords ont-ils été conclus avec les homologues gouvernementaux concernés concernant les sites de mise en œuvre du projet, les approches, la contribution du gouvernement ?	Oui		L'UEPNDDRR a validé les zones de mise en œuvre
8. Des dispositions claires ont-elles été prises sur l'approche de mise en œuvre du projet entre les organisations bénéficiaires du projet ?	Oui		

9. Quelles autres activités préparatoires doivent être entreprises avant que la mise en œuvre effective du projet puisse commencer et combien de temps cela prendra-t-il ?	N/A	La sélection des Ex-combattants et l'identification et la sélection des membres de la communauté	
Genre			
10. L'expertise de l'ONU en matière de genre a-t-elle influencé la conception du projet (par exemple, un conseiller / expert / point focal en matière de genre ou un collègue d'ONU Femmes a-t-il apporté sa contribution) ?	Oui		
11. Des consultations avec des femmes et / ou des organisations de jeunesse ont-elles éclairé la conception du projet ?	Oui		
12. Les indicateurs et cibles du cadre de résultats sont-ils ventilés par sexe et par âge ?	Oui		
13. L'annexe budgétaire comprend-elle des allocations vers GEWE pour toutes les activités et des justifications claires des allocations GEWE ?	Oui		

Annexe B. Liste de contrôle de l'optimisation des ressources du projet PBF (« Value for Money »)

Question	Oui	Non	Commentaire
1. Le projet a-t-il une justification narrative du budget, qui fournit des informations supplémentaires spécifiques au projet sur tout choix budgétaire majeur ou des coûts de personnel, de fonctionnement ou de déplacement plus élevés que d'habitude, afin d'expliquer comment le projet garantit l'optimisation des ressources ?	Oui		
2. Les coûts unitaires (par exemple pour les voyages, les services de consultants, l'achat de matériel, etc.) sont-ils comparables à ceux utilisés dans des interventions similaires (soit dans des contextes nationaux similaires, au sein des régions, soit dans des interventions antérieures dans le même contexte national) ? Sinon, cela doit être expliqué dans la section narrative du budget.	Oui		
3. Le budget proposé est-il proportionné aux résultats escomptés du projet et à la portée du projet (par exemple, nombre, taille et éloignement des zones géographiques et nombre de bénéficiaires directs et indirects proposés) ? Fournissez vos commentaires.	Oui		
4. Le pourcentage de personnel et de frais de fonctionnement de l'agence des Nations Unies récipiendaire et de tout partenaire d'exécution est-il clairement visible et raisonnable pour le contexte (e.g. pas plus de 20% pour le personnel, et couts raisonnables pour les voyages et coûts opérationnels directs) à moins d'être bien justifiés dans la section narrative) ?	Oui		
5. Les frais de personnel sont-ils proportionnels à la quantité de travail requise pour l'activité ? Et le projet utilise-t-il du personnel	Oui		

/ une expertise locale plutôt qu'internationale lorsque cela est possible ? Quelle est la justification du recours à du personnel international, le cas échéant ?			
6. Le projet propose-t-il l'achat de matériaux, d'équipements et d'infrastructures pour plus de 15% du budget ? Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures prises pour garantir l'optimisation des ressources dans le processus de passation des marchés et leur entretien / utilisation durable pour la consolidation de la paix après la fin du projet.		Non	
7. Le projet propose-t-il l'achat d'un ou de plusieurs véhicules pour le projet ? Si oui, veuillez expliquer pourquoi les véhicules / véhicules de location existants ne peuvent pas être utilisés.	Oui		Pour faciliter une meilleure coordination des interventions terrain, la ville de Bambari abritera le Bureau de zone pour superviser les interventions des 3 autres villes. Un véhicule terrain est nécessaire pour réduire les coûts de location de véhicule lors de chaque mouvement terrain.
8. Les agences d'exécution ou la mission des Nations Unies apportent-elles une source supplémentaire de financement / soutien en nature non PBF au projet ? Veuillez expliquer ce qui est fourni. Et si non, pourquoi pas.	Oui		Appui de la section DDR de la MINUSCA et contribution en coûts de staffing des Agences.

Annexes B.1: Project Administrative arrangements for UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

The UNDP MPTF Office serves as the Administrative Agent (AA) of the PBF and is responsible for the receipt of donor contributions, the transfer of funds to Recipient UN Organizations, the consolidation of narrative and financial reports and the submission of these to the PBSO and the PBF donors. As the Administrative Agent of the PBF, MPTF Office transfers funds to RUNOS on the basis of the signed Memorandum of Understanding between each RUNO and the MPTF Office.

AA Functions

On behalf of the Recipient Organizations, and in accordance with the undg-approved “Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds” (2008), the MPTF Office as the AA of the PBF will:

- Disburse funds to each of the RUNO in accordance with instructions from the PBSO. The AA will normally make each disbursement within three (3) to five (5) business days after having received instructions from the PBSO along with the relevant Submission form and Project document signed by all participants concerned.
- Consolidate the financial statements (Annual and Final), based on submissions provided to the AA by RUNOS and provide the PBF annual consolidated progress reports to the donors and the PBSO.
- Proceed with the operational and financial closure of the project in the MPTF Office system once the completion is completed by the RUNO. A project will be considered as operationally closed upon submission of a joint final narrative report. In order for the MPTF Office to financially close a project, each RUNO must refund unspent balance of over 250 USD, indirect cost (GMS) should not exceed 7% and submission of a certified final financial statement by the recipient organizations’ headquarters).
- Disburse funds to any RUNO for any costs extension that the PBSO may decide in accordance with the PBF rules & regulations.

Accountability, transparency and reporting of the Recipient United Nations Organizations

Recipient United Nations Organizations will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

Each RUNO shall establish a separate ledger account for the receipt and administration of the funds disbursed to it by the Administrative Agent from the PBF account. This separate ledger account shall be administered by each RUNO in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures, including those relating to interest. The separate ledger account shall be subject exclusively to the internal and external auditing procedures laid down in the financial regulations, rules, directives and procedures applicable to the RUNO.

Each RUNO will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
Semi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reporting and timeline

Timeline	Event
30 April	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
<i>Certified final financial report to be provided by 30 June of the calendar year after project closure</i>	

UNEX also opens for voluntary financial reporting for UN recipient organizations the following dates

31 July	Voluntary Q2 expenses (January to June)
31 October	Voluntary Q3 expenses (January to September)

Pd

CV

Unspent Balance exceeding USD 250, at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the MPTF Office, no later than six months (30 June) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Ownership of equipment, supplies and other property financed from the PBF shall vest in the RUNO undertaking the activities. Matters relating to the transfer of ownership by the RUNO shall be determined in accordance with its own applicable policies and procedures.

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent's website (<http://mptf.undp.org>).

Annexe B.2: Project Administrative arrangements for Non-UN Recipient Organizations

(This section uses standard wording – please do not remove)

Accountability, transparency and reporting of the Recipient Non-United Nations Organization:

The Recipient Non-United Nations Organization will assume full programmatic and financial accountability for the funds disbursed to them by the Administrative Agent. Such funds will be administered by each recipient in accordance with its own regulations, rules, directives and procedures.

The Recipient Non-United Nations Organization will have full responsibility for ensuring that the Activity is implemented in accordance with the signed Project Document.

In the event of a financial review, audit or evaluation recommended by PBSO, the cost of such activity should be included in the project budget.

Ensure professional management of the Activity, including performance monitoring and reporting activities in accordance with PBSO guidelines.

Ensure compliance with the Financing Agreement and relevant applicable clauses in the Fund MOU.

Reporting:

Each Receipt will provide the Administrative Agent and the PBSO (for narrative reports only) with:

Type of report	Due when	Submitted by
----------------	----------	--------------

Bi-annual project progress report	15 June	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual project progress report	15 November	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
End of project report covering entire project duration	Within three months from the operational project closure (it can be submitted instead of an annual report if timing coincides)	Convening Agency on behalf of all implementing organizations and in consultation with/ quality assurance by PBF Secretariats, where they exist
Annual strategic peacebuilding and PBF progress report (for PRF allocations only), which may contain a request for additional PBF allocation if the context requires it	1 December	PBF Secretariat on behalf of the PBF Steering Committee, where it exists or Head of UN Country Team where it does not.

Financial reports and timeline

Timeline	Event
28 February	Annual reporting – Report Q4 expenses (Jan. to Dec. of previous year)
30 April	Report Q1 expenses (January to March)
31 July	Report Q2 expenses (January to June)
31 October	Report Q3 expenses (January to September)
<i>Certified final financial report to be provided at the quarter following the project financial closure</i>	

Unspent Balance exceeding USD 250 at the closure of the project would have to be refunded and a notification sent to the Administrative Agent, no later than three months (31 March) of the year following the completion of the activities.

Ownership of Equipment, Supplies and Other Property

Matters relating to the transfer of ownership by the Recipient Non-UN Recipient Organization will be determined in accordance with applicable policies and procedures defined by the PBSO.

BD

Qm

Public Disclosure

The PBSO and Administrative Agent will ensure that operations of the PBF are publicly disclosed on the PBF website (<http://unpbf.org>) and the Administrative Agent website (<http://www.mptf.undp.org>)

Final Project Audit for non-UN recipient organization projects

An independent project audit will be requested by the end of the project. The audit report needs to be attached to the final narrative project report. The cost of such activity must be included in the project budget.

Special Provisions regarding Financing of Terrorism

Consistent with UN Security Council Resolutions relating to terrorism, including UN Security Council Resolution 1373 (2001) and 1267 (1999) and related resolutions, the Participants are firmly committed to the international fight against terrorism, and in particular, against the financing of terrorism. Similarly, all Recipient Organizations recognize their obligation to comply with any applicable sanctions imposed by the UN Security Council. Each of the Recipient Organizations will use all reasonable efforts to ensure that the funds transferred to it in accordance with this agreement are not used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime. If, during the term of this agreement, a Recipient Organization determines that there are credible allegations that funds transferred to it in accordance with this agreement have been used to provide support or assistance to individuals or entities associated with terrorism as designated by any UN Security Council sanctions regime it will as soon as it becomes aware of it inform the head of PBSO, the Administrative Agent and the donor(s) and, in consultation with the donors as appropriate, determine an appropriate response.

Non-UN recipient organization (NUNO) eligibility:

In order to be declared eligible to receive PBF funds directly, NUNOs must be assessed as technically, financially and legally sound by the PBF and its agent, the Multi Partner Trust Fund Office (MPTFO). Prior to submitting a finalized project document, it is the responsibility of each NUNO to liaise with PBSO and MPTFO and provide all the necessary documents (see below) to demonstrate that all the criteria have been fulfilled and to be declared as eligible for direct PBF funds.

The NUNO must provide (in a timely fashion, ensuring PBSO and MPTFO have sufficient time to review the package) the documentation demonstrating that the NUNO:

- Has previously received funding from the UN, the PBF, or any of the contributors to the PBF, in the country of project implementation.
- Has a current valid registration as a non-profit, tax-exempt organization with a social based mission in both the country where headquarter is located and in country of project implementation for the duration of the proposed grant. (**NOTE:** If registration is done on an annual basis in the country, the organization must have the current registration

and obtain renewals for the duration of the project, in order to receive subsequent funding tranches).

- Produces an annual report that includes the proposed country for the grant.
- Commissions audited financial statements, available for the last two years, including the auditor opinion letter. The financial statements should include the legal organization that will sign the agreement (and oversee the country of implementation, if applicable) as well as the activities of the country of implementation. (NOTE: If these are not available for the country of proposed project implementation, the CSO will also need to provide the latest two audit reports for a program or project-based audit in country.) The letter from the auditor should also state whether the auditor firm is part of the nationally qualified audit firms.
- Demonstrates an annual budget in the country of proposed project implementation for the previous two calendar years, which is at least twice the annualized budget sought from PBF for the project.⁴
- Demonstrates at least 3 years of experience in the country where grant is sought.
- Provides a clear explanation of the CSO's legal structure, including the specific entity which will enter into the legal agreement with the MPTF-O for the PBF grant.

⁴ Annualized PBF project budget is obtained by dividing the PBF project budget by the number of project duration months and multiplying by 12.

Annexe C : Cadre de résultats du projet (DOIT inclure des cibles de données ventilées par sexe et par âge)

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
Résultat 1 : <i>Au moins 1 500 bénéficiaires constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes contribuent à la restauration d'un environnement social apaisé, à travers leur participation à la réduction des violences communautaires, y compris celles faites aux femmes et aux filles dans un cadre global du renforcement de la coexistence pacifique</i> ODD4 : Cibles 4, 5 et 6 ODD5 : Cibles 1 et 2 (Cible(s) ODD auxquels le projet contribue) (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Indicateur 1 a : % des personnes qui perçoivent que la sécurité s'est améliorée sur les 12 derniers mois dans les zones de mise en œuvre du projet Niveau de référence : 74 % (HHI) Cible : 90 %	Enquêtes de perception Sondage HHI Évaluation finale de projet Rapports du Projet	Recrutement du staff du projet Recrutement des consultants Conduites des enquêtes et évaluation
		Indicateur 1 b : Incidence des crimes sur 12 mois Niveau de référence : 52 % en 2022(HHI) Cible : 30%	Sondage HHI Données du suivi/accompagnement communautaire Évaluation finale de projet Rapports du Projet	Recrutement des consultants Conduites des enquêtes et évaluation
		Indicateur 1 c : Incidence des violences sexuelles sur 12 mois au cours du temps, par genre et location Niveau de référence : 8% en 2022 (9% femmes ; 8% hommes) Cible : AD	Rapports de la MINUSCA Rapports de la police/gendarmerie Rapports du CLPC Évaluation finale de projet Rapports du Projet	Recrutement des consultants Conduites des enquêtes et évaluation
	Produit 1.1. : Environ 1500 participants constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes sont dotés de compétences psychosociales et interpersonnelles améliorées, et ont eu accès à	Indicateur 1.1.a. Nombre de participants au projet (H/F et handicapés) qui disposent de compétences psychosociales et interpersonnelles améliorées	Sondage HHI Rapports de l'équipe de l'évaluation à base communautaire PV du Comité de sélection Rapports d'activités	Collecte des PV Analyse des PV Elaboration des rapports

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	un système d'information, de conseil, d'orientation et de référencement qui contribuent à l'amélioration de leur santé physique et mentale - Identifier des participants en besoin d'appui psychosocial ; - Appuyer la mise en place du système d'information, de conseil et d'orientation, assistance santé immédiate ; - Développer les compétences psychosociales et interpersonnelles au travers d'appui psychosocial et counseling ; - Apporter un appui institutionnel et technique à l'UEPNDDR et un renforcement des capacités des acteurs nationaux et partenaires de mise en œuvre des 3 récipiendaires sur la prise en compte du genre dans tout le processus de DDDR ; - Sensibiliser les Ex-combattants /participants, les femmes et filles associées aux groupes armés, et les membres des communautés sur les VBG et leurs conséquences, notamment IST/VIH&SIDA et référencer aux formations sanitaires pour dépistage volontaire et prise en charge médicale (au besoin) ; - Faciliter l'accès aux kits hygiéniques et de dignité aux Ex-combattants, adolescentes et les femmes associées aux groupes armés et autres femmes et filles, membres des communautés. - Ex-combattants	Niveau de référence : 0 Cible : 1500	Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Listes des bénéficiaires	
		Indicateur 1.1.b. : % des ex-combattants, de jeunes à risque, femmes et filles associés aux conflits et membres des communautés participant aux séances de soutien psychosocial. Niveau de référence : 0 Cible : 60% ; H : AD ; F : AD	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Listes de présence	Recrutement d'un Consultant psychologue, Evaluation des besoins Organisation des séances de consultation individuelle Elaboration du rapport
		Indicateur 1.1.c. Nombre d'Ex-combattant et des membres des communautés (H/F) bénéficiant des services d'appui du projet (désagrégué par sexe, type de bénéficiaires et service reçu). ; Niveau de référence : 0 Cible : Ex-combattants : 500 Membres des communautés : 1 000	Rapport du projet Rapport du Centre de transit Registre de traitement	Recruter l'ONG partenaire de mise en œuvre Ouvrir les centres d'Ecoute (1 par zone du projet) accessible à la fois par les Ex-combattants et les membres des communautés ; Lancer les activités Rédiger les rapports trimestriels
		Indicateur 1.1.d. Nombre de structures communautaires engagées dans la prévention des violences basées sur le genre Niveau de référence : 0 Cible : 8	Rapport du projet Rapport d'activité Rapport des campagnes de sensibilisation Journaux	Recrutement des consultants Identification des participants, Organisation des séances Collecte de données désagrégées Elaboration des rapports

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	Produit 1.2. : Environ 1500 bénéficiaires constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes sont engagés dans les processus sociaux (CLPR) et économiques (groupements, coopératives), participent à la prévention de la résurgence des conflits, des violences sexuelles et basées sur le genre, de la radicalisation et au renforcement de la cohésion sociale - Identifier profiler les participants au processus de réintégration ; - Mettre en place/redynamiser des espaces, forums et outils de dialogue et de paix en consultation avec la communauté et promouvoir les actions allant à l'encontre des violences ; - Renforcer les connaissances et des compétences sur la prévention des conflits, la promotion du dialogue communautaire et les conséquences de la radicalisation et la détention illicite des armes ; - Renforcer les mécanismes d'alerte communautaire pour la collecte, l'analyse et la gestion de la diffusion des facteurs de risques de crises et conflits ;	Indicateur 1.2.a : Nombre de cas de disputes ou d'incidents, y compris liés à la violence basée sur le genre, examiné et/ou réglé avec la participation d'anciens combattants Niveau de référence : AD Cible : 50 (Catégorisation de la nature des incidents devra être établie par le projet)	Rapport du projet Rapport d'activité Rapport du Comité technique	Recrutement des formateurs Identification des apprenants, Organisation des formations Collecte de données désagrégées Élaboration des rapports
		Indicateur 1.2.b : % d'Ex-combattants et membres de la communauté qui participent à la prévention de la résurgence des conflits, des violences sexuelles et basées sur le genre, de la radicalisation et au renforcement de la cohésion sociale. Niveau de référence : 0 Cible : 95% (H : 90 ; F : 100%)	Sondage HHI Rapports des ateliers de formation Rapports périodiques des ATP et bureau terrain	Recrutement des formateurs Identification des apprenants, Organisation des formations Collecte de données désagrégées Élaboration des rapports
		Indicateur 1.2.c Nombre de mécanismes d'alerte communautaire opérationnels NR : AD Cible : 4	Rapports MINUSCA Rapports des ateliers de formation Rapports périodiques des ATP et bureau terrain Bon de livraison équipement	Recrutement des formateurs Identification des apprenants, Organisation des formations Collecte de données désagrégées Élaboration des rapports
	Produit 1.3 : Les participants dans le besoin y compris les jeunes-filles, femmes associées aux groupes armés ont eu accès à des programmes d'alphabétisation et d'éducation de seconde chance, qui permet de rattraper le cursus scolaire de base.	Indicateur 1.3.a. % d'Ex-combattants et de membres de la communauté ayant renforcés leurs connaissances en matière scolaire, technique ou professionnelle Niveau de référence : AD	Rapports des ateliers de formation Rapports périodiques des ATP et bureau terrain Evaluation des capacités des participants avant et après la	Recrutement des formateurs Identification des apprenants, Organisation des formations Collecte de données désagrégées Élaboration des rapports

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	- Appuyer la rescolarisation et les programmes de rattrapage/mise au niveau scolaire ; - Identifier les besoins en alphabétisation fonctionnelle ciblée des Ex-combattants et des jeunes des communautés ; - Mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation fonctionnelle ; - Appuyer l'éducation de seconde chance des Ex-combattants et autres membres des communautés dans le besoin de réinsertion dans le système éducatif.	Cible : 100 (50 H+50F)	formation dans la durée (pré-test et post-test)	
		Indicateur 1.3.b Cartographie des besoins Niveau de référence : ND Cible : 4	Rapport des ateliers d'identification Rapports périodiques ATP et bureau de terrain	
		Indicateur 1.3.b. % de participants ciblés ayant participé aux programmes d'alphabétisation NR: AD Cible: 60% (H; F)	Rapports des ateliers de formation Rapports périodiques des ATP et bureau terrain Liste des participants	
		Indicateur 1.3.d : % d'Ex-combattant ayant participé à des cours d'éducation fonctionnelle NR : 0 Cible : 15 (H; F)	Rapport du projet Rapport d'activité Listes de présence	
Résultat 2: Les ex-combattants (H/F/J) et leur communauté d'accueil bénéficient des programmes de formation professionnelle ciblée et de moyens d'existence et d'actifs productifs durables qui contribuent à la relance du développement local, au renforcement de leur autonomisation économique, et à leur réintégration communautaire <i>(Cible(s) ODD auxquels le projet contribue, le cas échéant)</i>		Indicateur 2 a % des bénéficiaires (H/F) du programmes de réintégration qui contribuent à la relance du développement local et autonomisation économique NR : 0 Cible : Ex-combattant : 30% (dont 30% femmes et 50% hommes) / Membres des communautés : 70% (dont 30% femmes et 50% hommes)	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Rapport du suivi/accompagnement communautaire	Sélection des bénéficiaires Profilage socioéconomique Élaboration des rapports
		Indicateur 2.b : nombre de groupements et coopératives générant des revenus pour leurs membres	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports de mission	Recrutement des consultants Collecte de données Elaboration des rapports

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
ODD1 : Cibles 4 et 5 ODD2 : Cible 3 ODD5 : Cibles 1, 2 et 5 (Recommandations de l'Examen périodique universel des droits de l'homme auxquelles le projet contribue, le cas échéant, et l'année de l'Examen)		Niveau de référence : ND Cible : 100%		
		Indicateur 2 c : Nombre de groupements de femmes et de jeunes ayant accès au crédit ou mécanismes d'encadrements en entrepreneuriat agricole Niveau de référence : 25 Cible : 45 (H : AD; F : AD : J : AD)	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Relevé de compte	Échange avec les établissements de crédit Évaluation des besoins Signature d'un accord Élaboration des rapports
		Indicateur 2 d : Nombre de groupements et coopératives ayant une composition mixte (notamment religieuse)		
	Produit 2.1. : Environ 1500 participants constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes ont bénéficié de revenus temporaires au travers de leur participation à l'identification et à la réhabilitation des infrastructures communautaires de bases (marchés, voies d'accès aux champs et aux marchés, ouvrages de franchissement, etc.), se sont engagés volontairement dans un mécanisme d'épargne et ont utilisé leurs revenus pour mettre en place une activité lucrative Phase 1 du 3x6 :	Indicateur 2.1.a : Nombre de participants identifiés et profilés Niveau de référence : AD Cible : AD	PV du Comité de sélection Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet	Réunion du Comité de sélection Identification des participants Validation communautaire Elaboration rapports
		Indicateur 2.1.b : Km de pistes rurales, aires d'abattage, puits pastoraux réhabilités ou construites Niveau de référence :AD Cible : AD	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet	Réunion d'identification Sélection des infrastructures prioritaires Elaboration rapports
		Indicateur 2.1.c : Nombre de femmes et jeunes qui participent dans les travaux de réhabilitation des infrastructures Niveau de référence : AD Cible : AD	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Liste d'émargement	Appel à manifestation d'intérêt Sélection des structures de mise en œuvre Accord de partenariat Organisation des participants Elaborati on du rapport
	- Mettre en place un mécanisme participatif et inclusif pour la sélection des bénéficiaires, et identification des partenaires potentiels de mise en œuvre, y compris les structures et mécanismes locaux, d'identification des priorités, de planification et de recrutement de	Indicateur 2.1.d : % d'Ex-combattants engagés	Rapports d'activités	Sensibilisation des participants

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	la main d'œuvre pour les THIMO et identification et profilage des participants Ex-combattants et membres de la communauté (H/F/J) à travers des critères spécifiques définis par le PNDDRR ; - Identifier les infrastructures à réhabiliter et/ou à construire en impliquant toutes les parties prenantes et en tenant compte des besoins de toutes les sensibilités (Impliquer le département ministériel concerné pour vérifier si l'infrastructure priorisée fait partie du plan de développement local avant de procéder aux activités de réhabilitation); - Évaluer les capacités des acteurs locaux impliqués pour la mise en œuvre du projet, détermination de critères de sélection, de quotas de genre et jeunes et prise de mesures pour leur implication dans les THIMO - Organiser des sessions de rotations des participants afin de contribuer à la réhabilitation des infrastructures impliquant les comités locaux de paix et de réconciliation ; - Élaborer les cahiers des charges de réhabilitation et achat des outils - Organiser des ateliers de formation des leaders et membres des OSC particulièrement les femmes et les jeunes, en organisation, gestion financière, entrepreneuriat féminin, la stigmatisation et la discrimination, dans l'accès aux dividendes	volontairement dans la constitution de l'épargne Niveau de référence : 0 Cible : 30%	Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet	Engagement volontaire d'un mécanisme de collecte de l'épargne Signature accord Elaboration des rapports

TH

BA

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	- Réaliser une étude socioéconomique des opportunités de réintégration intégrant les besoins de soutien et assistance spécifiques des groupes de femmes ; - Apporter un appui à la mise en place et à l'institutionnalisation des groupements constitués par les bénéficiaires ;			
	Produit 2.2 : Environ 1500 participants constitués d'ex-combattants et de membres de la communauté d'accueil (H/F) dont 50% de jeunes à risque et 40% de femmes identifiés ci-dessus ont bénéficié d'actifs productifs, de kits d'AGR et de compétences professionnelles améliorées pour développer collectivement leurs moyens d'existence durables - Apporter un appui à l'institutionnalisation des groupements constitués au cours de produit 2.1 ; - Organiser des ateliers d'information et d'orientation sur les AGR en mettant un accent sur l'économie verte ; faciliter le choix des activités économiques pour la phase 2.	Indicateur 2.2.a : Nombre de participants ayant eu accès à un système d'apprentissage et ayant mis en place une AGR Niveau de référence : AD Cible : AD	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Récépissé de dépôt de demande d'agrément	Recrutement des consultants Identification des participants, Organisation des séances Collecte de données Elaboration des rapports
	Phase 2 du 3x6 : - Organiser des sessions de formation professionnelle des participants en rapport avec l'activité choisie : en comptabilité simplifiée, en montage, gestion de projets, marketing et en recherche de financement - Organiser des séances d'apprentissage auprès de maître-artisans et installation des	Indicateur 2.2.b. Nombre de groupement ayant un business plan Niveau de référence : ND Cible : 100		
		Indicateur 2.2.c : % de groupements de participants ayant mis en œuvre leur plan d'affaires Niveau de référence : 0 Cible : 100%	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet PO	Sélection des business plan à haute potentialité d'emplois Appui à l'ouverture d'un compte bancaire ou d'un mécanisme de transfert monétaire Transfert des subventions Elaboration des rapports
		Indicateur 2.2.d : % de participants sélectionnés ayant bénéficié de la formation Niveau de référence : AD Cible : 70%	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet PO	Sélection des business plan à haute potentialité d'emplois Appui à l'ouverture d'un compte bancaire ou d'un mécanisme de transfert monétaire

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	bénéficiaires par groupement à travers la fourniture de kits (mécanique, menuiserie, salon de coiffure, salon de couture, etc.) ; - Appuyer l'élaboration des business plans par groupement et validation des projets économiques ; Coaching et appui-conseil en gestion et dans les aspects techniques de l'activité économique - Mettre en place un fonds de garantie pour renforcer les épargnes des participants (H/F/J) et octroyer des subventions de démarrage (doublement de l'épargne constituée) – avec accent sur les projets portés par les femmes ; - Assurer un suivi de proximité des AGR et bénéficiaires Phase 3 du 3x6 : - Fournir un appui conseil, Mettre les bénéficiaires en relation avec les autres acteurs des filières ; Mettre en place d'un mécanisme d'accompagnement technique et de facilitation de l'accès aux marchés avec les services techniques déconcentrés .			Transfert des subventions Elaboration des rapports
	Produit 2.3 : Les capacités techniques, matérielles et financières d'environ 600 Ex-combattants (e)s, démobilisé(e)s, femmes/filles associées aux groupes armés et de celles des communautés d'accueil et de réintégration sont renforcées pour développer les chaînes de	Indicateur 2.3.a. % de groupements appuyés ayant eu accès aux ressources de la microfinance. Niveau de référence : Cible : 60%	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Récépissé d'ouverture de compte	Appui à l'ouverture d'un compte bancaire ou d'un mécanisme de transfert monétaire Identification des AVEC Elaboration des rapports

Résultats et produits	Activités	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte	Étapes
	valeurs et faciliter leur autonomisation socioéconomique.	Indicateur 2.3.b : Nombre d'unités de production, de transformation, de commercialisation et de formations professionnelles réhabilitées ou construites	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Bons d'achat Rapports financiers	Appel à manifestation d'intérêt Sélection des structures de mise en œuvre Accord de partenariat Mise en place Formation des gestionnaires Suivi des activités Elaboration du rapport
	- Faciliter l'accès des groupements mixtes (Ex-combattants et membres des communautés) ; aux ressources de la microfinance dans les zones du projet par la redynamisation et la formalisation des AVEC (Association Villageoise d'Épargne et de Crédit) et autres associations locales de microfinance ;	Niveau de référence : Cible : 4		
	- Organiser des ateliers de formation des leaders et membres des OSC particulièrement les femmes et les jeunes, en organisation, gestion financière, entrepreneuriat féminin, la stigmatisation et la discrimination, dans l'accès aux dividendes ;	Indicateur 2.3.d Nombre de groupement à besoins spécifiques référencés Niveau de référence : ND Cible : AD	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Liste des bénéficiaires référencés	Recrutement des consultants Identification des participants, Identification des besoins spécifiques Organisation des séances Collecte de données Référencement Elaboration des rapports
	- Installer et équiper 4 plateformes multifonctionnelles et d'apprentissage (Bureau, Centre de Formation, Forage, Installation de kits solaires, Aire de séchage, toilettes) des femmes et filles Ex-combattantes, démobilisées, associées aux groupes armés et celles des communautés ;	Indicateur 2.3.e. Nombre de mécanisme d'accompagnement mis en place et opérationnel Niveau de référence : AD Cible : 4	Rapports d'activités Rapports périodiques des Agents préfectoraux et bureau terrain Rapports du Projet Rapport des services techniques	Appel à manifestation d'intérêt Sélection des structures de mise en œuvre Accord de partenariat ● Organisation des participants Elaboration du rapport
	- Élaborer une stratégie de sensibilisation et de communication du programme ;			
	- Développer un partenariat avec les professionnels des médias et des radios locales ;			
	- Identifier et appuyer le référencement des groupes aux besoins spécifiques et des personnes vivant avec handicap, psychiques et blessés de guerre.			